

→ Direction générale adjointe environnement social et institutionnel  
Cellule des affaires institutionnelles

# DÉLIBÉRATION N°CA\_250926-05

Séance du 26 septembre 2025

POINT 07 – Schéma Directeur Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale  
(pour approbation)

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'éducation ;

VU le décret n°2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Membres en exercice : 36

Nombre de votants : 30

Dont nombre de procurations : 9

Par :

Voix pour : 30

Voix contre : 0

Abstentions : 0

## Article n°1 : Approbation

Le Conseil d'administration approuve le schéma directeur Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale (SD DDRSE) 2025 - 2030 tel qu'annexé.

## Article n°2 : Publication et exécution

La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de Nantes Université et transmise à la Rectrice.

À Nantes,  
La Présidente de Nantes Université,

Carine BERNAULT.

Extrait publié et transmis à la Rectrice de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelière des universités,  
le :



# **Schéma directeur Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale**

**Engagement et robustesse  
2025 - 2030**

# Table des matières

---

Préambule .....	4
Méthodologie de construction du schéma .....	6
Partie I - Les points d'appui .....	8
Le recensement de l'existant .....	8
Le bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) : éléments de synthèse .....	11
Périmètre d'étude et cartographie des flux .....	12
Principaux postes d'émissions de Nantes Université .....	13
Focus sur les principaux postes d'émissions .....	14
Les statuts de Nantes Université et le chapitre développement durable de la lettre d'orientation stratégique .....	18
La Transition Ecologique et le Développement Soutenable (TEDS) : un objet stratégique global .....	19
Panorama des schémas et feuilles de route existantes .....	20
Le bilan de gaz à émissions de serre (BEGES) .....	20
Le plan d'actions science ouverte (PASO) .....	20
Les lignes directrices pour le développement des relations sciences- société .....	21
La labellisation Human Resources Strategy for Researchers (HRS4R) .....	21
Stratégie Education Ouverte .....	21
La feuille de route ouverture sociale .....	22
Le schéma directeur Vie Etudiante et de Campus (SDVEC) .....	23
Le schéma directeur du numérique responsable (SDNR) .....	24
Le plan de gestion des déchets .....	25
Le plan de mobilité .....	25
La délibération « Missions Responsables » .....	26
Politique d'achats responsables .....	26
Le schéma directeur du handicap .....	27
Le plan égalité professionnelle et lutte contre les violences et les discriminations : .....	27
Le schéma d'organisation de la prévention .....	28
Le plan de sobriété énergétique (PSE) .....	28
Le programme énergies-fluides (PEF) .....	29
Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) .....	30

Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) .....	31
Les projets structurants de l'établissement comme accélérateurs de la prise en compte des enjeux TEDS .....	32
Le projet Ouverture .....	33
L'alliance EUniWell.....	33
Le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) .....	33
Le label SAPS (projet FORGER) .....	33
Partie II - Le schéma des schémas .....	35
Les schémas sectoriels, collection de documents contribuant aux TEDS .....	35
Une représentation des contributions sectorielles à l'enjeu global des transitions écologiques pour un développement soutenable .....	36
Le schéma directeur DDRSE comme liant des actions TEDS de l'établissement .....	37
Vision schématique des actions du schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale.....	39
Objectifs et actions complémentaires .....	40
Objectif 1 - Installer une gouvernance et une culture d'établissement commune orientée transformation écologique.....	41
Objectif 2 - Former à et en Anthropocène .....	44
Objectif 3 - Promouvoir une recherche responsable .....	49
Objectif 4 – Habiter des campus respectueux de la nature et de l'humanité .....	51
Objectif 5 – Faire du développement durable un vecteur de lien social et de qualité de vie sur les campus.....	56
Suivi et pilotage du schéma.....	58
Annexes .....	60
Annexe 1 - Le référentiel DDRS .....	61
Annexe 2 - Tableau récapitulatif des actions .....	66
Annexe 3 – Glossaire .....	69
Annexe 4 – Liens vers les schémas directeurs et feuilles de route existantes dans l'établissement.....	71

# Préambule

---

Nantes Université s'est résolument engagée sur la voie d'un développement durable dans une acception politique et démocratique. Cela passe par la mise en œuvre d'une convention citoyenne originale, par une mission consacrée à la transformation écologique, par une vice-présidence dédiée mais aussi dans la conviction que c'est par la diffusion dans l'ensemble des services et des territoires universitaires que cela se joue.

L'établissement n'a pas attendu qu'un schéma directeur soit imposé pour se mettre en mouvement. Qu'il s'agisse d'un plan de sobriété énergétique, d'un plan de mobilités intégrant une politique missions responsables, de l'intégration de la formation à la transition écologique pour un développement soutenable dans l'ensemble des cursus ou encore de l'adoption d'une politique d'achats responsables, il s'agit d'être présent de manière multidimensionnelle en activant le maximum de leviers pour « faire bouger les lignes ».

Un schéma directeur est toutefois une belle occasion de « faire le point », comme un bilan de compétences à une échelle institutionnelle, comme un « schéma des schémas »<sup>1</sup> qui permet aussi à la gouvernance de l'établissement de se réapproprier de nombreux plans, schémas et politiques adoptés plus ou moins récemment et d'identifier des « trous dans la raquette » afin de prioriser quelques actions. C'est ainsi que nous avons construit le positionnement de ce schéma.

*Faire un schéma des schémas, qu'est-ce que cela veut dire ?*

**C'est d'abord se plonger dans la mécanique universitaire** : se ressaisir d'archives, mobiliser des services, des collègues et l'ensemble des vice-présidents afin de revisiter un Schéma Directeur Vie Etudiante et de Campus (SDVEC), un Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI), un Plan de Sobriété Énergétique (PSE), un plan contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)... C'est un exercice de mémoire mais aussi une épreuve de cohérence et de consistance : tel schéma a-t-il été instruit par un service ? Sur quelle temporalité ? Quel budget a-t-il pu être affecté pour telle ou telle action ?

**C'est ensuite un travail de cartographie** : comment se faire une représentation de l'ensemble ? Comment connecter ces schémas entre eux et aider à ce que les uns et les autres élargissent leur propre horizon ? Cet enjeu représentationnel s'est notamment traduit par une mind-map interactive produite à l'occasion de ce travail.

**C'est enfin et surtout se poser la question de ses possibles effets**. Nous disposons d'un programme, une lettre d'orientation stratégique, et ce schéma directeur ne les remplace pas. Il les traduit certes, les approfondit bien sûr mais il pose aussi la question de l'effectivité afin de ne pas rester au stade des velléités ou d'un exposé de bonnes intentions. En quoi ce schéma peut-il aider à nous orienter ? L'ensemble d'activités planificatrices pose centralement la question de leur opérationnalisation et cela engage ici tous les niveaux de l'établissement, en particulier, dans une logique de subsidiarité, les structures de recherche, composantes et les pôles.

Elaborer un tel schéma ne se fait pas sans se ressourcer auprès de quelques pensées vives d'une écologie politique soucieuse de la transformation du monde. De ce côté, ce sont notamment des chercheurs comme

---

<sup>1</sup> ainsi nommé par le président de l'UCA Mathias Bernard, président de la commission TEDS de France Université

Bruno Latour et Olivier Hamant qui servent de boussoles<sup>2</sup>.

Bonne lecture !

**Carine Bernault**

Présidente de Nantes Université

**Laurent Devisme**

VP Transformations écologiques et médiations  
scientifiques

---

<sup>2</sup> Mentionnons en particulier Bruno Latour, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 2000 et Olivier Hamant, *Antidote au culte de la performance. La robustesse du vivant*, Paris, Tract Gallimard, 2023.

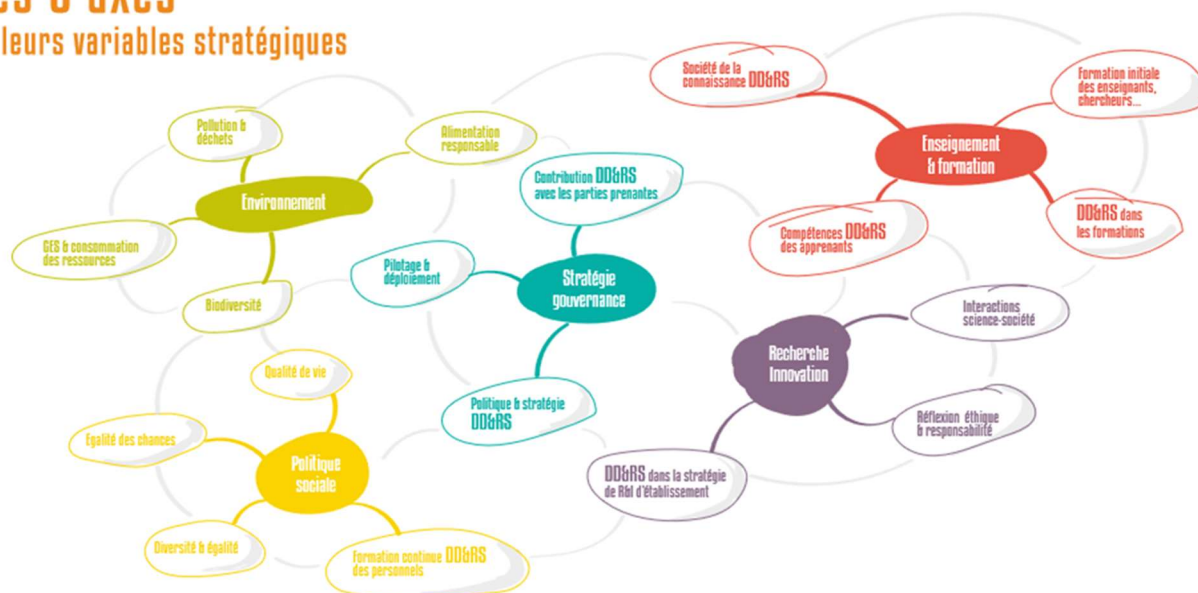
# Méthodologie de construction du schéma

Ce document a fait l'objet d'un temps de préparation et d'élaboration substantiel. Il s'appuie d'une part sur un contexte national incitant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche à s'engager résolument dans la transition socio-écologique (plan-climat du MESR) mais aussi sur des engagements pris à Nantes Université depuis 2009.

Guide de ce travail, le référentiel DD/RS<sup>3</sup> (référentiel systémique permettant d'interroger tous les aspects d'une démarche de développement durable à l'échelle d'un établissement d'enseignement supérieur) nous a permis :

- D'identifier l'existant et les points d'appui du futur schéma DDRSE
- De poser ou préciser les objectifs stratégiques à atteindre en termes de Transition Ecologique et Développement Soutenable (TEDS)

## Les 5 axes et leurs variables stratégiques



Représentation simplifiée et schématique du référentiel DDRS

<sup>3</sup>Plus de détails sur le référentiel DDRS : [https://franceuniversites.fr/wp-content/uploads/2022/02/referentiel-DDRS\\_2021\\_FR\\_numerique.pdf](https://franceuniversites.fr/wp-content/uploads/2022/02/referentiel-DDRS_2021_FR_numerique.pdf)

Rappelons que le référentiel DD&RS a été élaboré conjointement par les universités et les grandes écoles, sous l'égide de France Université (ex-CPU) et la Conférence des Grandes Ecoles. Sa première version date de 2012. Le référentiel permet de réaliser un état des lieux des pratiques DD&RS. Comme son nom l'indique, il définit un point de départ pour la mise en œuvre d'un plan d'actions conforme à une stratégie d'établissement.

Il définit aussi une sémantique commune sur ce qu'est une démarche DD&RS, un maillage d'actions interreliées impliquant la gouvernance, le fonctionnement - gestion écologique du campus, politique sociale – et les missions – enseignement, formation, recherche et innovation - d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche dans une logique d'amélioration continue.

Une première version du schéma a été préparée, entre novembre 2024 et février 2025, par l'équipe de direction et les services universitaires, organisé selon les 5 axes du référentiel et séquencé en trois réunions pour chaque axe :

- La première réunion permettait un partage de l'existant et des niveaux d'autoévaluation selon le référentiel DDRS afin d'identifier les actions/planifications déjà en place.
- Une deuxième réunion permettait de déterminer les objectifs stratégiques à atteindre pour chaque variable du référentiel, en mettant en avant l'enjeu fréquent de maintenir des niveaux (où l'on retrouve justement l'enjeu de la maintenance et de la robustesse)
- Une dernière réunion permettait d'identifier plus directement les actions permettant d'atteindre les objectifs évoqués précédemment.

Cette version a fait ensuite l'objet d'une mise en discussion avec :

- Les directeurs et directrices des structures de recherche (3 juin 2025)
- Les directeurs et directrices de composante (17 juin 2025)
- Le directoire (16/06/2025)
- Les membres du conseil académique (26 juin 2025)
- La conférence de développement durable (24 avril et 1<sup>er</sup> juillet 2025)
- Le conseil d'administration (27 juin 2025)

Le cadrage fourni par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche portait une attention particulière à la décarbonation des activités et la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, posé comme un volet obligatoire du schéma directeur développement durable, responsabilité sociétale et environnementale.

Nous avons donc en parallèle élaboré en interne un bilan d'émissions des gaz à effet de serre (GES) dont les mesures du plan de transition associé sont intégrées à ce schéma directeur (signalées par un pictogramme spécifique et par les encadrés verts « Focus bilan GES »).

Par ailleurs, il nous a semblé indispensable d'associer à la construction de ce schéma la conférence de développement durable. En 2024 – 2025, la conférence de développement durable a souhaité s'autosaisir de la thématique des campus soutenables. Ses propositions sont mentionnées par des pictogrammes dédiés.

Enfin, un travail a été mené à l'échelle de l'EPE afin de dégager des communs à cette échelle. Les actions ont été intégrées à l'ensemble du document, également signalées par un pictogramme spécifique.

Le schéma directeur Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale de Nantes Université est composé de deux parties : le document permet une lecture analytique des schémas et feuilles de route de l'établissement au prisme du développement durable, recensant de façon la plus exhaustive possible les points d'appui à la démarche de transformation écologique de l'établissement (Partie I). Ce travail d'analyse a permis d'identifier des éléments contributifs aux enjeux TEDS déjà présents dans les documents stratégiques de l'établissement. Le travail collaboratif mené à l'occasion de l'élaboration de ce schéma a, quant à lui, permis d'identifier des thématiques ou problématiques non encore prises en compte ou très partiellement au sein de l'établissement. Ces dernières font donc l'objet de nouvelles actions, visant à renforcer la démarche déjà existante de l'établissement. C'est bien la conjonction de ces deux approches qui forme le « schéma des schémas » (Partie II).

# Partie I - Les points d'appui

Un bon schéma ne part pas d'une feuille blanche. L'objectif du SD DDRSE est bien de s'appuyer sur l'existant, dans toute sa diversité thématique. Une grande attention est portée à ne pas créer de doublons ou d'actions divergentes avec ce qui aurait été déjà posé dans un autre document de planification de l'établissement.

Le tableau ci-dessous, à visée exhaustive, synthétise, par axe de travail, les points d'appui identifiés lors de la phase de diagnostic.

L'organisation du tableau reprend l'intitulé des axes tels que figurant dans le référentiel DDRS. Les schémas ou actions sont listés dans l'ordre des variables du référentiel.

## Le recensement de l'existant

Axe	Points d'appui
Axe 1 – Gouvernance et Stratégie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chapitre développement durable de la Lettre d'Orientations Stratégiques (LOS)</li><li>• Actions de formations « développement durable » inscrites au catalogue de formation des personnels</li><li>• Adoption de la politique achats responsables (septembre 2024)</li><li>• Existence d'une vice-présidence et d'un service universitaire dédié (Mission pour la transformation écologique)</li><li>• Réponse annuelle au classement annuel THE IMPACT RANKINGS (classement tranche 201-300 pour l'année 2025)</li><li>• Dispositifs de sensibilisation (ateliers de sensibilisation)</li><li>• Conférence de développement durable</li><li>• Implication dans des réseaux dédiés</li><li>• Partenariats locaux (collectivités notamment).</li></ul>
Axe 2 – Formation et enseignement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Objectif de formation de 100% des étudiants posé dans la LOS</li><li>• Guide d'accréditation des licences (3 crédits ECTS consacrés aux TEDS au niveau licence)</li><li>• Ressources identifiées pour accompagner la transformation des enseignements</li></ul>

	<p>(SPOC Paris-Saclay, UVED, pôle de ressources national en cours de création)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des unités d'enseignement TEDS déjà existantes</li> <li>• Expérimentation du certificat TASK</li> <li>• Actions de formation continue (CU chargé de mission DDRS/DU chargé de projet DD)</li> <li>• Ateliers de sensibilisation/rentrée Climat</li> <li>• Journées d'études TEDS (2 éditions)</li> <li>• Accompagnement par le Campus de la Transition (en cours)</li> <li>• Animation de communautés internes (TEDS/réseau hybridation)</li> <li>• Plateforme Néo</li> <li>• Feuille de route éducation ouverte</li> <li>• EUniWell (WP 4 – ex - Environmental change and well-being)</li> </ul>
<p>Axe 3 – Recherche et innovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structures interdisciplinaires existantes et Halle 6</li> <li>• Cartographie des activités de recherche liées à la transition socio-écologique (3 grands domaines identifiés : décarboner, préserver, s'adapter)</li> <li>• Quelques projets de science participative</li> <li>• Pôle universitaire d'innovation (PUI)</li> <li>• Projet Ouverture qui porte, notamment les collectifs d'innovation ouverte et l'approfondissement des médiations scientifiques</li> <li>• Projet Forger/feuille de route CST</li> <li>• Référent Intégrité Scientifique</li> <li>• CEDIS</li> <li>• Plan d'actions science ouverte</li> </ul>
<p>Axe 4 - Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions efficacité énergétique</li> <li>• Plan de sobriété énergétique</li> <li>• Plan de transition bilan d'émissions de gaz à effet de serre</li> <li>• SDIA/SPSI</li> <li>• Plan de mobilité</li> <li>• PEF</li> <li>• Plan de gestion des déchets</li> <li>• Schéma directeur du numérique responsable (impératif écologique en particulier)</li> <li>• Actions du schéma directeur vie étudiante et de campus</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux associations étudiantes engagées en matière de TEDS (épiceries solidaires, AMAP)</li> <li>• Actions des étudiants relais santé (alimentation)</li> <li>• Quelques actions isolées en matière de biodiversité</li> <li>• Démarche Campus Vert (Campus de la Roche sur Yon)</li> </ul>
Axe 5 – Politique sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan égalité professionnelle et diversité</li> <li>• Publication de l'index des rémunérations</li> <li>• Schéma directeur du Handicap</li> <li>• Feuille de route Ouverture Sociale</li> <li>• Feuille de route « Lutte contre le racisme et l'antisémitisme » (en cours d'adoption)</li> <li>• Feuille de route « Lutte contre la sédentarité » (en cours d'adoption)</li> <li>• Plan de formation des personnels</li> <li>• Formation doctorale</li> <li>• Formation des nouveaux maîtres de conférence</li> <li>• Labellisation HRS4R</li> <li>• Entrée dans Coara</li> </ul>

# Le bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) : éléments de synthèse

---

Un bilan d'émissions de gaz à effet de serre est un moyen d'évaluer l'empreinte carbone de notre activité et de répondre mieux aux enjeux du réchauffement climatique.

Il repose sur une approche méthodique et normée qui permet d'identifier les activités les plus émissives (phase de diagnostic) et d'établir un plan de transition dont l'objectif est de réduire et de mieux connaître ses émissions de GES en fonction des moyens financiers, techniques et humains disponibles.

Le bilan de gaz à effet de serre de Nantes Université a été réalisé entre août 2024 et mars 2025 en utilisant la méthode bilan Carbone<sup>®4</sup> et sur la base des données disponibles dans le périmètre « Nantes Université employeur » pour l'année 2022. Le périmètre des activités analysées est présenté dans la cartographie des flux (figure 1). Les données d'activité recueillies peuvent être de natures diverses (quantités, euros...) et à chacune peut être associé un facteur d'émission de GES permettant *in fine* d'estimer les émissions totales d'une organisation (phase diagnostic).

A partir du profil d'émissions de l'organisation, un plan de transition est établi avec deux principales natures d'actions à envisager :

- Les actions de réduction visant à diminuer l'impact des activités (arrêt, changement de pratiques, achats à faible empreinte CO<sub>2</sub>...)
- Les actions d'améliorations visant à une fiabilisation des données (méthode de collecte, précision des données collectées...)

Il est à noter qu'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre ne peut être qu'estimatif, une incertitude quant à la précision des données étant inhérente à l'exercice. A titre d'exemple, les calculs d'émission liées aux déplacements sont très souvent réalisés à partir d'enquêtes mobilité basées sur le déclaratif des répondants et extrapolées à l'ensemble d'une population donnée. A ce titre, la donnée ne peut être considérée comme « exacte » et comporte nécessairement une marge d'erreur.

Par ailleurs, comparer deux bilans d'émissions de gaz à effet de serre issus de deux organisations différentes n'est pas possible (même si cela est tentant et fréquemment observé). En effet, le bilan est réalisé sur la base d'un périmètre établi par l'organisation qui le réalise et qui lui est propre. Le périmètre d'étude ne pouvant pas être rigoureusement le même (en termes d'effectifs, de surfaces bâties, d'activités observées, etc.), la comparaison n'a pas lieu d'être. En revanche, et c'est tout l'intérêt de l'exercice, deux bilans d'émissions de gaz à effet de serre de la même organisation réalisés sur le même périmètre ont vocation à être comparés pour observer la trajectoire de réduction des émissions.

---

<sup>4</sup> La méthode bilan Carbone<sup>®</sup> utilisée pour réaliser le bilan d'émissions de GES de Nantes Université est compatible avec le Bilan de Gaz à effet de Serre Règlementaire et les standards internationaux dans le domaine -GHC protocol, Iso 14069.

### Périmètre d'étude et cartographie des flux

La cartographie des flux a pour objectif de déterminer quelles sont les activités de l'organisation et le périmètre du bilan d'émission de GES. Sa représentation schématique est la suivante :

## Cartographie des flux de Nantes Université

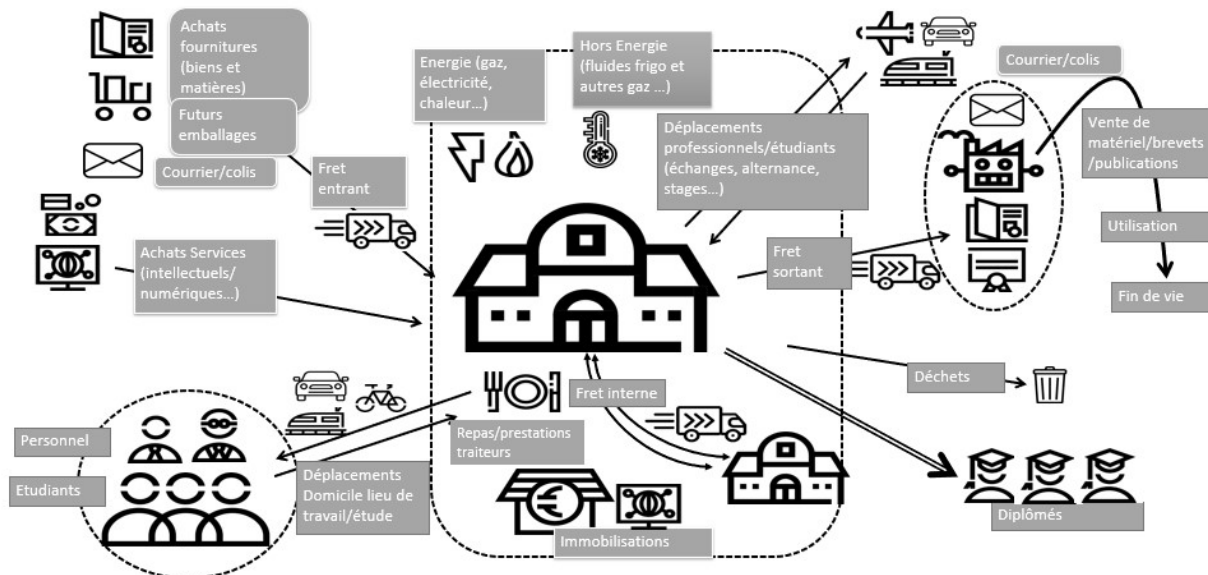


Figure 1: périmètre des activités retenues pour le bilan GES

Pour Nantes Université, il a été décidé de ne pas étudier les émissions liées aux activités de nos « produits »<sup>5</sup> (diplômés après leur départ de l'établissement et biens issus de la valorisation de nos activités de recherche) car les données nécessaires étaient trop difficiles à caractériser. Il a également été décidé de considérer que les futurs emballages seraient intégrés dans les achats de fournitures.

C'est également le premier bilan de GES qui prend en compte à la fois, les émissions directes (ex consommation de gaz) et indirectes (achats/déplacements) liées à notre fonctionnement ou à nos investissements.

<sup>5</sup> A noter : la notion de « produits » est issue de la terminologie de la méthode Bilan Carbone®. Cette notion de produits s'applique évidemment assez mal à l'activité de l'université pour s'appliquer à davantage à des entreprises privées de production...

Il est à noter que pour la réalisation de ce bilan de GES, le choix de l'internalisation a été fait. Cela a nécessité une montée en compétences de la mission transformation écologique et un important travail de l'ensemble des services détenteurs de données nécessaires à la réalisation de ce bilan.<sup>6</sup>

### Principaux postes d'émissions de Nantes Université

Les émissions totales de Nantes Université sont de **74 416 tCO<sub>2</sub>e**<sup>7</sup> réparties en trois postes principaux d'émissions :

- Les déplacements (40% des émissions), dont la majorité est due aux déplacements domicile-lieu d'étude/travail,
- Les achats de biens et de services (39% des émissions), dont la moitié est due aux repas pris quotidiennement par notre communauté universitaire, Les biens immobilisés que ce soit les équipements et les biens immobiliers, soit environ 16% des émissions

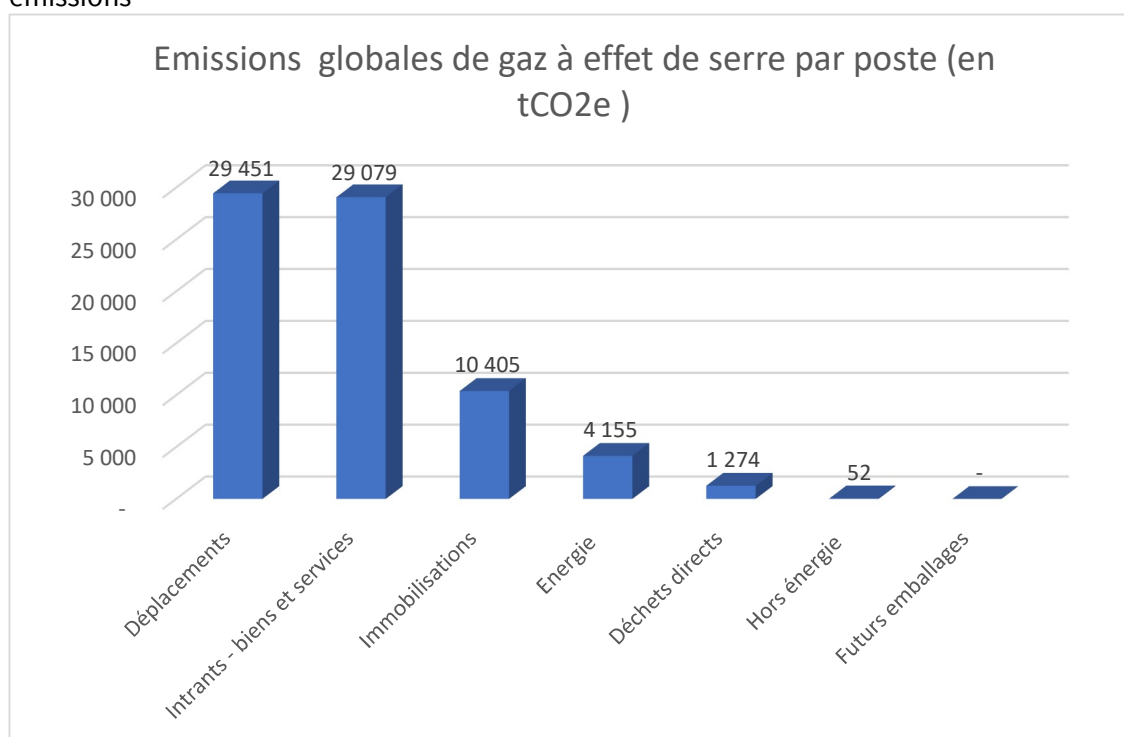


Figure 2: Les principaux postes d'émissions de GES de Nantes Université - bilan d'émissions de GES 2025

Viennent seulement ensuite les émissions liées à notre consommation d'énergie (6%), les déchets produits directement par notre activité (2%) et pour finir aux produits directement émissifs (hors énergie).

<sup>6</sup> Services et partenaires contributeurs : Direction Europe et International, Direction de la Formation et des Réussites Universitaires, Service Universitaire des Langues, Mission pour la Transformation Ecologique, Direction du Développement Social, Prévention, Sûreté, Direction des Achats, Direction du Pilotage, de l'Evaluation et de la Qualité, Direction Comptable et Financière, Direction des Systèmes d'Information et du Numérique, Direction du Patrimoine, de l'Immobilier et de la Logistique, Direction de la Recherche, des Partenariats et de l'Innovation, Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

<sup>7</sup> Les émissions de gaz à effet de serre sont généralement exprimées en équivalent CO<sub>2</sub>. Cette unité permet de regrouper en une unité commune les émissions générées par les différents gaz à effet de serre dont le plus fréquent est le CO<sub>2</sub> (mais pas le plus émissif !)

## Focus sur les principaux postes d'émissions

- Les déplacements :

Les émissions liées aux déplacements représentent au total 29 451 tCO<sub>2</sub>e réparties sur les 3 postes majoritaires suivants :

- Les déplacements domicile travail/lieux d'études: 26 885 tCO<sub>2</sub>e
- Les déplacements professionnels : 1 764 tCO<sub>2</sub>e
- Les déplacements étudiants pour leur stages ou études à l'étranger : 590 tCO<sub>2</sub>e

Pour ces déplacements pendulaires, les impacts liés aux transports routiers sont majoritaires qu'ils soient liés à l'utilisation de la voiture ou à l'usage d'un réseau de transports en commun comme le montre la figure 3 (26 302 tCO<sub>2</sub>e au total pour plus de 152 millions de km parcourus par an alors que le mode ferré comprenant les transports par train ou tram n'ont un impact que de 583 tonnes pour 72 millions de km ).

Pour les déplacements professionnels et les échanges internationaux, 15 millions de km ont été parcourus en 2022 par avion, ce qui représente la majorité des émissions (2 343t).

La part liée aux déplacements peut sembler faible dans le total des émissions de ce poste par rapport aux déplacements domicile-travail ou domicile-lieux d'études. Toutefois, il faut noter que la prise en compte des déplacements des étudiantes et étudiants de par leur nombre vient « écraser » la représentation en graphique de ce poste. Les émissions liées aux déplacements professionnels restent significatives en valeur absolue.

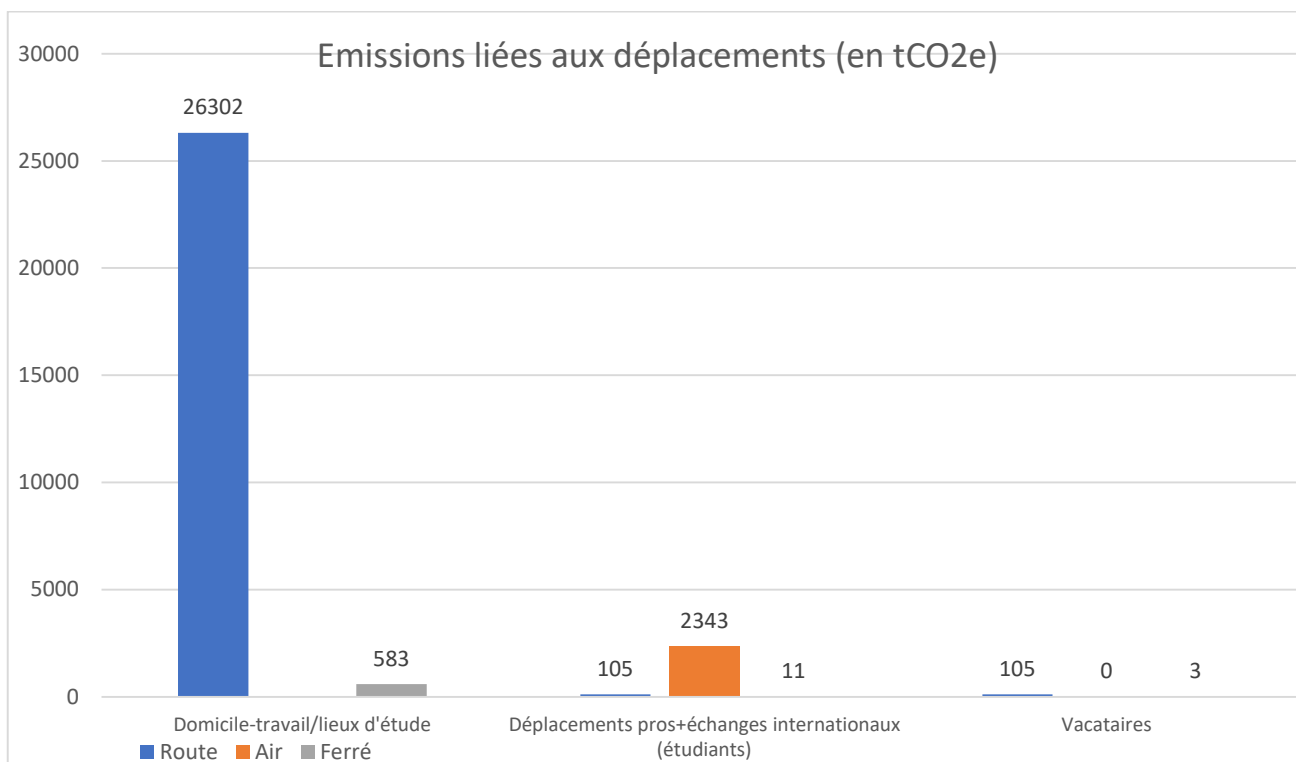


Figure 3 : Emissions CO<sub>2</sub> liées aux déplacements

A noter : les émissions sont traitées par mode de transport et km parcourus en fonction du nombre de passager (unité passager.km). Les émissions liées au transport routier comprennent donc les transports

opérés en bus/car et voiture tandis que le ferré comprend tout mode ferré (y compris le réseau de tramway). Ce sont les facteurs d'émissions par passager qui permettent de lisser les impacts par mode de transport.

- Les achats de biens et de services

Les émissions de CO<sub>2</sub>e de ce poste représentent **29 079 tCO<sub>2</sub>e en 2022**. Dans cette partie, sont comptabilisés les repas pris par le personnel ou les étudiants, en plus des biens ou des services achetés (dépenses de fonctionnement). Les repas représentent près de la moitié des émissions (13 891 tCO<sub>2</sub>e). Le reste des émissions liées à nos achats de biens concernent nos achats de produits chimiques (liquides ou gaz), pharmaceutiques, informatiques ou de petits matériels que nous nous procurons auprès de fournisseurs.

La répartition de leur impact se répartit de la façon suivante :

- Produits Chimiques ( 2 176 tCO<sub>2</sub>e)
- Produits Pharmaceutiques ( 1248 tCO<sub>2</sub>e)
- Produits informatiques ( 791 tCO<sub>2</sub>e)
- Autres Biens manufacturés (626 tCO<sub>2</sub>e)

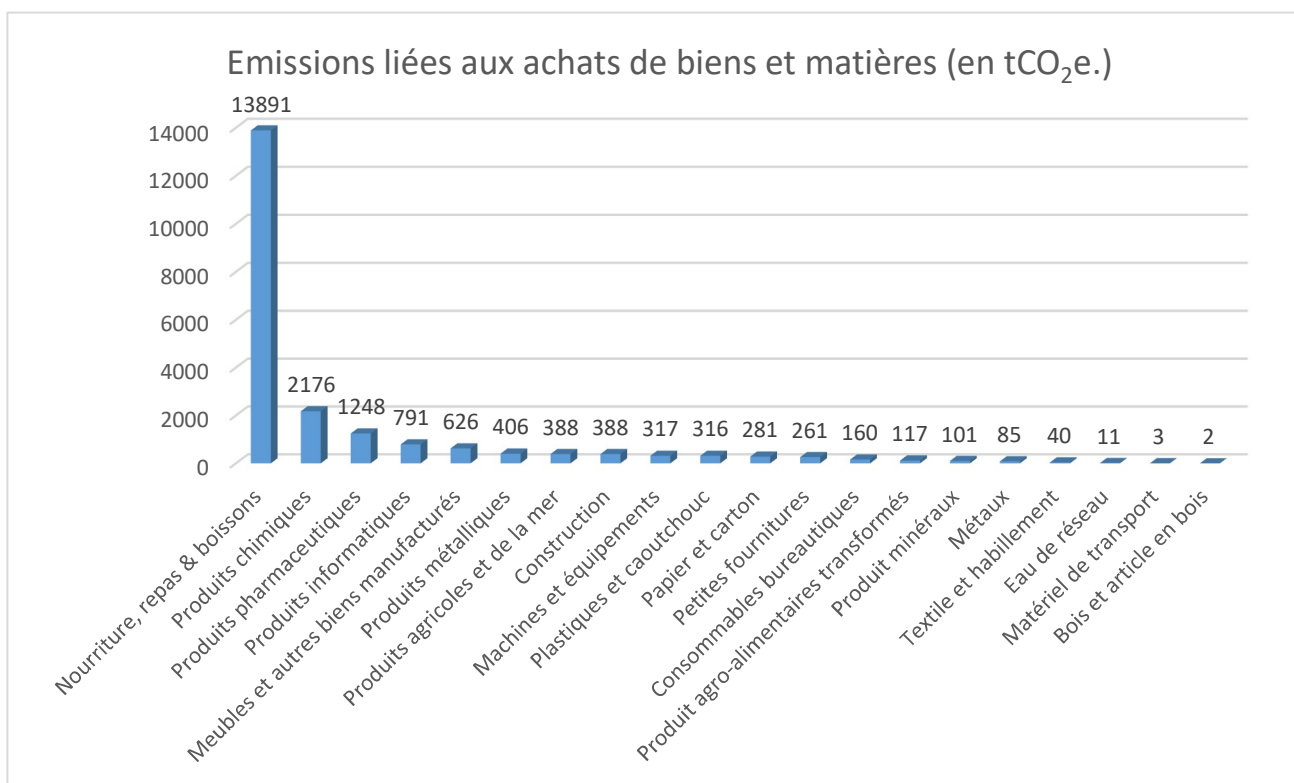


Figure 4 : Emissions CO<sub>2</sub>- Achats biens et matières - fonctionnement

Les achats de services, quant à eux, représentent 7 468 tCO<sub>2</sub>e. Les 3 postes majoritaires sont les suivants :

- Conseil/ingénierie (2 304 tCO<sub>2</sub>e)
- Maintenance/réparations matériels (2 173 tCO<sub>2</sub>e)
- Dépenses Traiteurs et hébergements (971 tCO<sub>2</sub>e)

Les achats de services ont un impact non négligeable, même si leur matérialité est moins évidente. A titre de comparaison, ils représentent presque 2 fois plus d'émissions de CO<sub>2</sub>e que celles dues à notre consommation d'énergie annuelle (4 152tCO<sub>2</sub>e pour 2022).

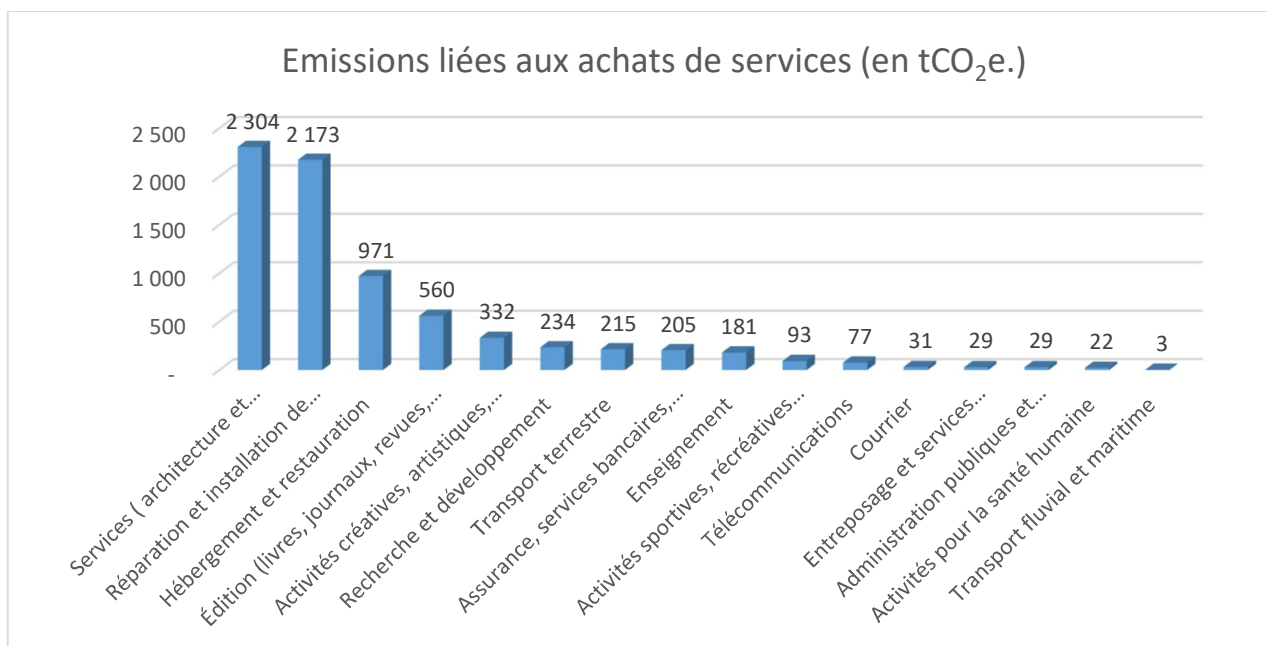


Figure 5 : Emissions CO<sub>2</sub>- Achats de services - fonctionnement

- Les immobilisations :

Les immobilisations sont relatives au patrimoine immobilier, matériel ou immatériel, dont le prix d'achat est supérieur à 800€ H.T. Dans le calcul de leur impact carbone, les émissions liées à leur fabrication sont amorties sur les mêmes durées que les amortissements comptables, définies par le conseil d'administration de Nantes Université. Les émissions relatives à nos immobilisations se répartissent comme suit :

- Construction/aménagement. (3788 tCO<sub>2</sub>e)
- Matériel Scientifique (3 128 tCO<sub>2</sub>e)
- Matériel Informatique (2 155 tCO<sub>2</sub>e)

Ces chiffres reflètent également les caractéristiques fortes de notre établissement : un patrimoine immobilier conséquent (plus de 130 bâtiments, 400.000 m<sup>2</sup> de surface de plancher) ainsi que les achats de matériel scientifiques et informatiques importants.

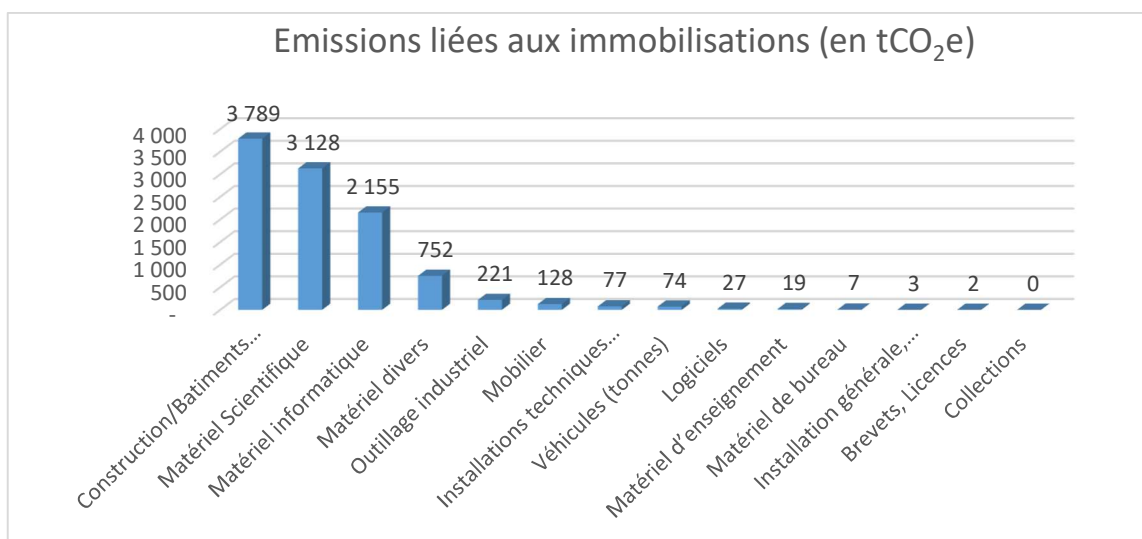


Figure 6 : Emissions CO<sub>2</sub> Immobilisations - Investissements

- Autres émissions notables :

Comme indiqué plus haut, le reste des émissions de CO<sub>2</sub>e évaluées à 5500 tCO<sub>2</sub>e correspond au cumul de 3 postes de consommations :

- L'énergie consommée pour éclairer et chauffer nos bâtiments, alimenter nos installations et matériels : 4155 tCO<sub>2</sub>e.
- Celles liées aux déchets produits sur nos sites : 1275 tCO<sub>2</sub>e
- Les émissions directes de gaz liées à nos process de production de froid :52 tCO<sub>2</sub>e

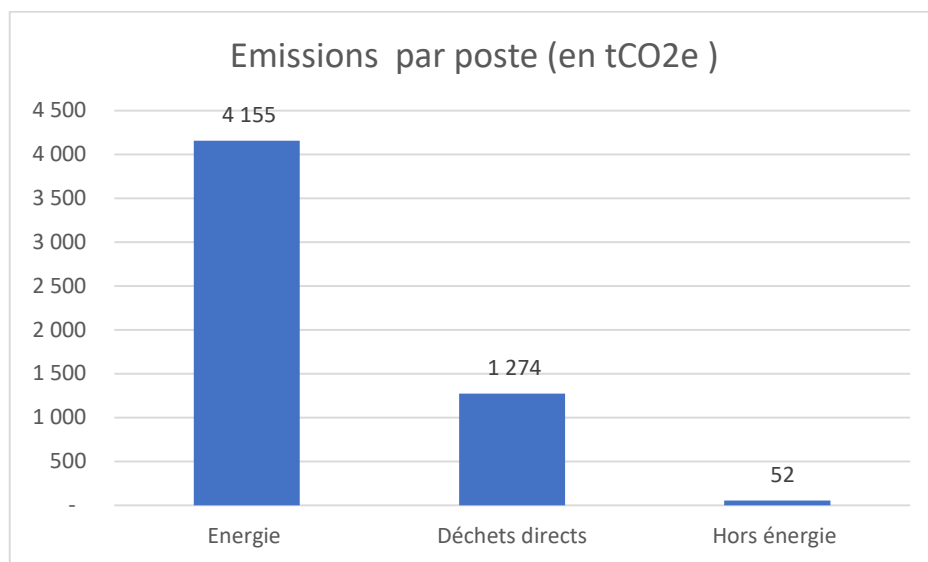


Figure 3: Emissions CO<sub>2</sub> notables

L'impact du travail engagé depuis de nombreuses années sur la stratégie énergétique et sur la gestion des déchets se mesure bien dans ce premier bilan GES. En effet, au vu de nos surfaces bâties et du nombre d'usagers quotidiens de nos campus, le poids « GES » de nos consommations énergétiques et de notre production de déchets pourrait être bien plus important.

Il faut tout de même noter que la part « hors énergie » est certainement sous-évaluée faute de données exploitables au sein de l'établissement.

En conclusion, les postes d'émissions de CO<sub>2</sub>e majoritaires restent **les achats, les déplacements et les immobilisations** qui représentent à eux seuls plus de 91% de nos émissions en 2022. Le plan de transition visera donc à réduire en priorité les émissions de ces 3 postes. Quant aux objectifs chiffrés, **pour respecter les accords de Paris signés en 2015 par la France, la réduction des émissions devra être de 75% par rapport à cette année de référence, ce qui équivaudra à une trajectoire de réduction annuelle de 5,4%**, soit 3100 tCO<sub>2</sub>e pour la première année. Le plan de transition proposé tient compte de cet objectif et un nouveau bilan de GES sera réalisé en 2028 pour faire le point sur cette trajectoire.

# Les statuts de Nantes Université et le chapitre développement durable de la lettre d'orientation stratégique

---

L'engagement de Nantes Université sur les questions des transitions écologiques et du développement soutenable (TEDS) se traduit dès le préambule de ses statuts.

---

*Nantes Université porte des valeurs fortes, constitutives de son identité : elle repose sur un fonctionnement démocratique, elle est écoresponsable, inclusive, exemplaire dans l'application de l'égalité femmes-hommes, elle garantit la liberté académique et cherche constamment à améliorer les conditions d'étude et de travail.*<sup>8</sup>

---

La lettre d'orientation stratégique<sup>9</sup> de l'établissement adoptée en 2022 comporte un chapitre dédié au développement durable qui spécifie :

- **La mise en place d'une conférence de développement durable**, inscrite dans les statuts de Nantes Université à la suite d'une proposition formulée lors de la consultation de la communauté réalisée en 2021. Mise en place début 2023, cette instance consultative composée de 24 membres tirés au sort de façon paritaire est pensée comme une conférence citoyenne et vise une plus forte démocratie continue dans l'établissement. Elle a pour mission d'impulser, interpellier, conseiller et évaluer la cohérence des actions de Nantes Université par rapport aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, à la fois sur son mode de fonctionnement et sur l'exercice de ses missions de formation, de recherche et d'innovation.
- **La formation de l'ensemble des étudiants et des personnels aux transitions socio écologiques.** Ces formations ont été déployées en 2021 pour le personnel et sont progressivement mises en place dans les différentes formations.
- **L'objectif de mesurer l'empreinte environnementale de l'établissement** et d'atténuer son impact matériel sur le territoire. Le bilan carbone de l'établissement a été finalisé fin 2024.
- **L'objectif d'engager l'ensemble des laboratoires dans les transitions écologiques et sociétales.** Un accompagnement à la transformation des pratiques de recherche est proposé par les services de l'université aux chercheurs volontaires sur le sujet.

Un premier groupe de travail spécifique à la recherche a été créé en 2024, RESEED (REcherche SciEntifiquE Durable), composé de 12 structures membres et de personnels membres de la Structure Fédérative de Recherche en santé (SFR Bonamy), soutenu par la Mission Transformation Ecologique. Plusieurs enseignants-chercheurs de Nantes Université sont membres du collectif labo 1.5.

- **La promotion de la circularité et la frugalité.**
- 

<sup>8</sup> Extrait du préambule des statuts de Nantes Université – p2

<sup>9</sup> Notons que la LOS est amenée à se traduire dans les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et d'Engagement (CPOE) et dans les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

# La Transition Ecologique et le Développement Sostenable (TEDS) : un objet stratégique global

---

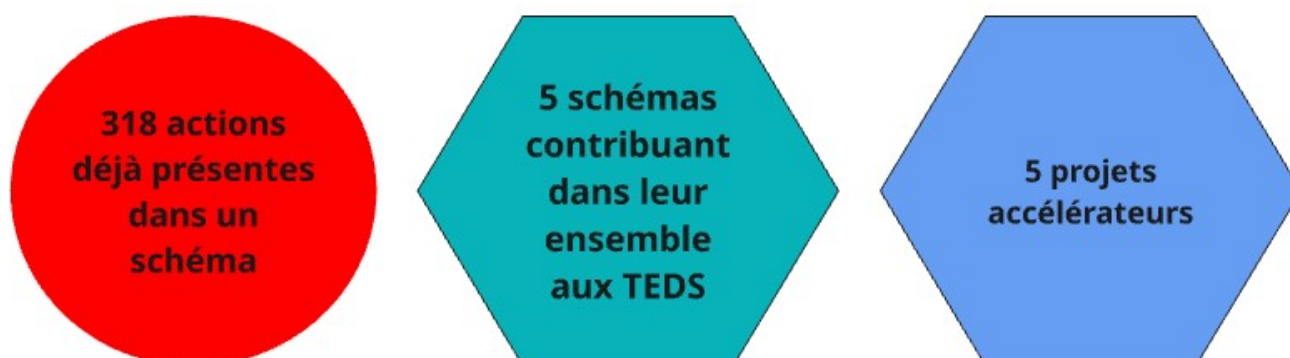
Dans les schémas existants de l'établissement, un grand nombre d'actions adressent déjà les enjeux des TEDS. **Les révéler est un apport du présent schéma : cela accentue l'implication des différents services et permet d'éviter les redondances.** A partir d'une vision à plat - celle qui suit - il s'agit de mettre davantage en cohérence et résonance ce qui relève aujourd'hui d'actions sectorielles « silotées ».

L'objet de la présente partie est d'apporter un éclairage particulier sur les contributions aux enjeux TEDS des schémas adoptés par l'établissement ces dernières années et en cours de déploiement.

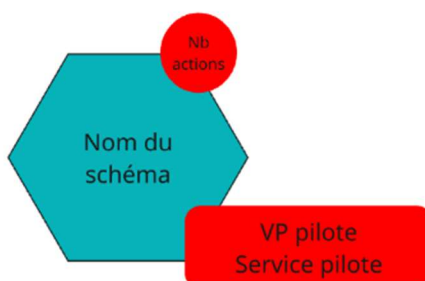
Certains documents de planification contribuent dans leur intégralité aux enjeux TEDS. Il n'est pas donc pas toujours possible de pointer précisément ou d'inventorier un catalogue d'actions.

Ces documents sont signalés par la pastille  ENS

## Synthèse schématique de l'analyse des schémas existants sous l'angle des TEDS :



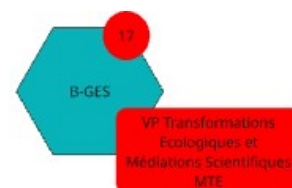
Chaque schéma étudié fait l'objet d'une synthèse schématique, à lire de la façon suivante :



# Panorama des schémas et feuilles de route existantes

## Le bilan de gaz à émissions de serre (BEGES)

Période de validité du plan de transition : 2025 - 2027



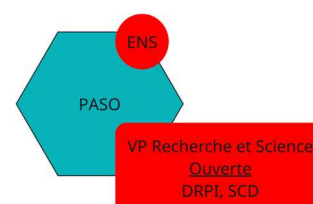
Exercice obligatoire pour les établissements publics de plus de 250 agents, le bilan d'émissions de gaz à effet de serre est un point incontournable du schéma directeur DDRSE de l'établissement. Ce dernier doit en effet obligatoirement comporter un volet dédié à la décarbonation de nos activités.

Un bilan de gaz à effet de serre comporte trois parties : un diagnostic sous forme de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (ici calculé sur les données 2022 - 2023), un plan de transition permettant de déterminer les actions qui permettront de réduire les émissions et enfin un plan d'amélioration de la méthodologie suivie, l'exercice devant être répété tous les trois ans et permettant ainsi d'observer la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le plan de transition et ses actions sont intégrés dans les différents objectifs du schéma (signalées par un pictogramme ou un encadré vert).

## Le plan d'actions science ouverte (PASO)

Adoption : 2023



L'UNESCO définit la science ouverte comme « un puissant outil permettant de réduire les fractures dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation, **d'accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable** et de promouvoir la concrétisation du droit fondamental à la science. »<sup>10</sup>

Les liens entre science ouverte et développement durable sont également matérialisés au sein du référentiel DDRS, notamment dans l'axe 3 qui porte sur les questions de recherche (variable 3.3.2 - « Promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des données scientifiques prenant en compte les cadres réglementaires et les prescriptions de donneurs d'ordres en termes de science ouverte et d'ouverture des données »).

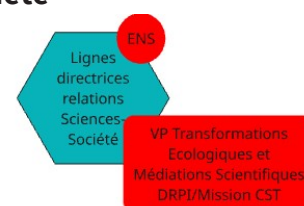
Ce qui est posé ici, c'est bien la nécessité de partager les connaissances et les diffuser au plus grand nombre. Cela ne se décrète pas et passe également par la mise en œuvre d'actions de diffusion de la science dans la société.

---

<sup>10</sup> <https://www.unesco.org/fr/articles/perspectives-sur-une-science-ouverte-1-situation-et-tendances-travers-le-monde> – article du 14 décembre 2023 mis à jour le 19 mars 2024

## Les lignes directrices pour le développement des relations sciences- société

Période de validité du schéma : 2021 - 2025



Etablir les conditions d'un dialogue entre la science et la société, entre la communauté scientifique et les citoyens est une des conditions nécessaires de l'atteinte des objectifs de développement durable.

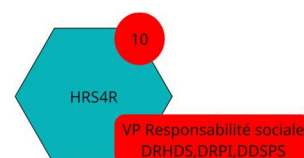
Dans un contexte de circulation rapide de l'information, de diversité d'accès à une information plus ou moins fiable, de développement des réseaux sociaux favorisant la diffusion de « fake news », la diffusion de la culture scientifique et technique est un enjeu majeur de la société.

Ces lignes directrices sont amenées à être renforcées et complétées par les actions du projet Ouverture portant sur les médiations scientifiques et par le déploiement du projet Forger, lauréat du label SAPS en juin 2024.

Une feuille de route médiations scientifiques sera élaborée en 2026. Elle a vocation à réunir sous un même document l'ensemble des actions portées par l'établissement sur ce sujet.

## La labellisation Human Resources Strategy for Researchers (HRS4R)

Période de validité de la labellisation : 2022-2027



Cette labellisation est attribuée aux établissements s'engageant à respecter les principes de la charte européenne du chercheur et du code de conduite pour le recrutement du chercheur. Nantes Université a obtenu cette labellisation en 2021 et conduit un plan d'amélioration de ces pratiques depuis 2022 (révisé en 2024).

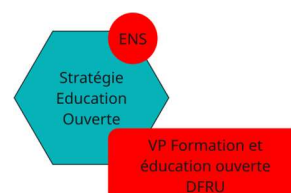
La charte européenne du chercheur pose des principes relatifs à l'éthique et les orientations professionnelles ; les pratiques de recrutement et le développement de carrière ; les conditions de travail et la formation et le développement professionnel. Elle constitue un point d'appui à une démarche de développement durable car permettant de répondre à certaines variables du référentiel contenues dans l'axe 5 – politique sociale.

L'ensemble du document contribue aux enjeux TEDS mais l'axe 2 est particulièrement à souligner car portant sur la promotion d'une culture de la recherche responsable. Au titre de cet axe, sont inscrites 10 actions contribuant aux enjeux TEDS et aux ODD (égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations et les VSS, accompagnement des personnels en situation de handicap, intégrité scientifique et éthique, prévention des risques psycho-sociaux).

A noter : l'entrée de Nantes Université dans CoARA se traduira par l'élaboration d'un plan d'actions dédié s'appuyant sur les plans d'actions HSR4R et Science Ouverte.

## Stratégie Education Ouverte

Période de validité du schéma : 2022 - 2027



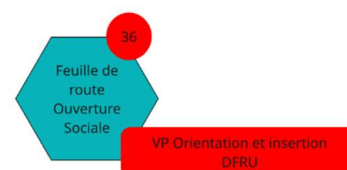
Selon l'UNESCO, « l'éducation est essentielle à la réalisation du développement durable et l'éducation en vue du développement durable (EDD) en particulier, car elle donne aux citoyens les moyens de prendre des décisions éclairées et des mesures responsables en faveur du respect de l'environnement, de la viabilité économique et d'une société juste, pour les générations présentes et futures »<sup>11</sup>

C'est bien ce postulat qui est au cœur de la stratégie éducation ouverte de Nantes Université, celle-ci y étant explicitement reliée à l'atteinte des objectifs de développement durable, l'ODD 4 en particulier<sup>12</sup>.

En « favorisant le déploiement d'une éducation qui promeut un accès large à la formation, la rencontre et le partage des cultures, les échanges entre les universités, les collaborations avec les citoyens et les professionnels des milieux socio-économiques »<sup>13</sup>, la stratégie éducation ouverte de Nantes Université et ses engagements dans leur ensemble adressent directement les enjeux des TEDS, tels que mentionnés dans le référentiel DDRS.

## La feuille de route ouverture sociale

Période de validité de la feuille de route : 2024 - 2030



Pour répondre à son ambition de contribuer à une démocratisation de l'enseignement supérieur et en lien direct avec sa stratégie d'éducation ouverte, Nantes Université a souhaité se doter d'une feuille de route consacrée à l'ouverture sociale. L'ouverture sociale est un des axes de la politique d'éducation ouverte portée par Nantes Université.

La feuille de route propose une action sur deux niveaux :

- Mieux connaître nos publics étudiants et leurs trajectoires depuis le lycée jusqu'à la diplomation, et mieux appréhender les effets des dispositifs d'ouverture sociale sur le temps long pour mieux guider nos actions ;
- Elaborer ou redynamiser et réorienter pour les rendre plus efficaces les dispositifs qui contribuent à l'ouverture sociale de nos formations et permettent aux jeunes des quartiers politiques de la ville et des territoires ruraux les plus éloignés de se projeter vers des études supérieures, faciliter leur transition du secondaire au supérieur et les accompagner à la réussite.

La question de l'ouverture sociale des établissements d'enseignement supérieur se traduit directement dans une des variables de l'axe 5 du référentiel DDRS. La feuille de route ouverture sociale est donc un point d'appui important pour la démarche de transition socio-écologique de Nantes Université.

---

<sup>11</sup> <https://www.unesco.org/fr/articles/leducation-en-vue-des-objectifs-de-developpement-durable-objectifs-dapprentissage> - publication du 24 avril 2023

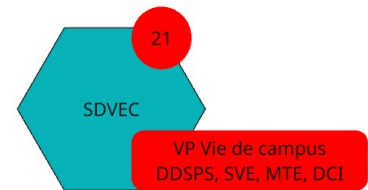
<sup>12</sup> La stratégie Education Ouverte renvoie à la déclaration d'Incheon de 2015 et au cadre d'action pour la mise en oeuvre de l'ODD 4

Voir le texte de la déclaration : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245656\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245656_fre)

<sup>13</sup> Stratégie Education Ouverte de Nantes Université, p3

## Le schéma directeur Vie Etudiante et de Campus (SDVEC)

Période de validité du schéma : 2023-2027



Le SDVEC contribue de façon importante au développement durable. La -quasi-totalité des actions qu'il contient peuvent être reliées à une des variables du référentiel DDRS, utilisé comme grille de lecture pour construire le schéma directeur DD RSE. Il s'agit donc d'un point d'appui majeur pour le SD DDRSE.

21 de ces actions constituent un point d'appui direct pour la prise en compte des enjeux TEDS au sein de l'établissement (dont 7 identifiées comme prioritaires au titre du schéma) :

- 1.1 Prendre soin (3 actions : consolider les actions en faveur de la santé étudiante (prévention et soin), porter un axe fort activité physique -santé, déployer des actions en faveur des diversités, de l'inclusion et de l'accompagnement aux situations de handicap)
- 1.2.1 - Favoriser les solidarités - Favoriser les initiatives contribuant à une économie circulaire et solidaire, pour lutter contre les précarités
- 1.2.2 - Lutter contre les violences sexistes et sexuelles- Déploiement de la fresque de la diversité et de la fresque du sexisme
- 1.3.1 - Rendre meilleures les conditions de restauration (4 actions : cartographie des lieux de restauration, rythmes étudiants, soutenir les AMAP, favoriser la proposition de repas équilibrés)
- 1.3.3 - Accompagner les nouvelles mobilités (3 actions : déploiement du plan de mobilité, application délibération missions responsables, accessibilité campus distants)
- 2.2.3 - Promouvoir le cadre naturel de nos campus (2 actions : essayer "campus vert" en lien avec EuniWell, développer les balades autour de l'agriculture urbaine avec des associations du territoire (ex. Nantes Comestible), sensibiliser à la biodiversité)
- 2.3.1 - Porter une politique culturelle favorisant le lien entre les cultures et les populations (3 actions : Faire des campus des lieux de rencontre favorisant les liens de la science avec et pour société (SAPS), Favoriser les interactions arts et sciences dans et hors de la formation par l'accueil d'artistes & création de la chaire « Sous Le Paysage », Contribuer à donner plus de visibilité à l'Université permanente)

### Focus sur la politique culturelle de Nantes Université :

Sous-titrée « Pas un jour sans culture », la politique culturelle de Nantes Université entend répondre à trois enjeux :

- La culture comme dimension de l'université ouverte :
- La culture comme vecteur de lien à l'autre
- La culture comme enjeu territorial, de la proximité au rayonnement

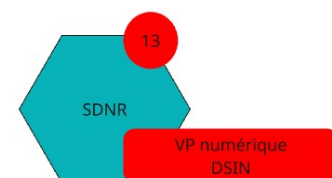
Sa thématique transversale intéresse tout particulièrement les enjeux des transitions écologiques. Intitulée "Nos imaginaires en lien avec le vivant", la politique culturelle est le reflet des engagements de l'établissement dans la prise en compte des objectifs de développement durable de l'ONU.

Souvent considérés comme le 4<sup>e</sup> pilier du développement durable, l'art et la culture permettent de réfléchir collectivement à de futurs modes de vie et de les mettre en récit pour faire émerger de nouveaux imaginaires compatibles avec l'habitabilité du monde et du vivant.

- 3.2.3 Être un acteur inspirant des transitions pour contribuer à une « Fabrique de nos villes » durable (3 actions : Actions de sensibilisation (MTE), Lab Citoyen, Fabrique de la ville)

## **Le schéma directeur du numérique responsable (SDNR)**

**Période de validité du schéma : 2024-2028**



La structuration du SDNR, par analogie avec les trois piliers du développement durable tels que définis par le rapport Brundtland de 1987, identifie trois impératifs : un impératif écologique, un impératif social et un impératif éthique.

Les actions portées au sein de l'impératif écologique adressent particulièrement les enjeux TEDS.

En particulier :

- Impératif social - Action 1 - Améliorer l'accessibilité de l'établissement et des outils numériques aux personnes en situation de handicap
- Impératif écologique :
  - Action 21 : Mettre en place un observatoire pour mesurer l'impact carbone des infrastructures et des usages
  - Action 22 : Réduire l'empreinte énergétique globale du numérique
  - Action 23 : Intégrer les bonnes pratiques d'éco-conception dans les outils numériques déployés
  - Action 24 : Déployer des outils numériques pour la sobriété de l'établissement
  - Action 25 : Définir et partager un cadre raisonné d'achat des matériels
  - Action 26 : Allonger la durée de vie des matériels numériques et les réemployer
  - Action 27 : Accompagner la communauté étudiante dans l'allongement de la durée de vie de leurs matériels
  - Action 28 : Déployer des infrastructures numériques dédiées, sobres et sécurisées pour la gestion des données de recherche
  - Action 29 : Formaliser et appliquer une politique sobre de gestion du cycle de vie de données issues de la recherche
  - Action 30 : Homogénéiser et améliorer la gestion des données administratives
- Impératif éthique - Action 38 - Prendre en compte les enjeux éthiques dans la commande publique
- Actions transverses - Action 40 - Former les populations au numérique et aux usages responsables

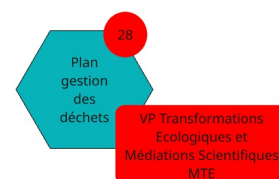
### **Focus Bilan GES –**

Quelques actions du Schéma Directeur du Numérique sont incluses dans le plan de transition :

- Mutualiser les infrastructures réseaux par l'optimisation du nombre de salles serveurs/calculateurs
- Mettre en place un cadre fixe d'équipements informatiques par « agent »

## **Le plan de gestion des déchets**

**Période de validité du schéma : 2016 - 2022**



Le premier plan de gestion des déchets doit faire l'objet d'une révision. Il avait pour but de permettre une meilleure connaissance de nos gisements de déchets et structurer les filières de traitement. Ce plan a vocation à être remplacé par une feuille de route économie circulaire permettant la réduction et la prévention de la production de déchets.

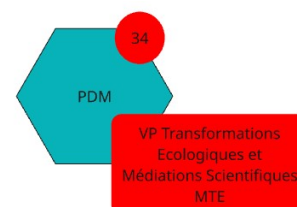
L'ensemble du plan est consacré aux TEDS.

Il contient 28 actions réparties en 7 thématiques portant sur les sujets suivants :

- Organisation générale de la gestion des déchets
- Optimisation de la gestion des ordures ménagères
- Tri du papier, emballages et déchets recyclables
- Tri et collecte de flux divers
- Actions de sensibilisation
- Tri et collecte des déchets biologiques

## **Le plan de mobilité**

**Période de validité du schéma : 2024 - 2029**



La réduction de l'impact environnemental, social et économique des transports est un enjeu collectif et individuel majeur. C'est sur la base de ce constat qu'a été élaboré le plan de mobilité de Nantes Université. Obligation légale s'appliquant aux établissements publics de plus de 250 agents, il est l'occasion pour Nantes Université de s'engager sur la voie de la réduction de son empreinte carbone en promouvant des mobilités décarbonées et facilitatrices du quotidien.

Il contient 34 mesures réparties en 5 grands domaines : les alternatives à l'autosolisme, la promotion des mobilités actives (vélo et marche à pied) ainsi que des transports en commun, la facilitation du recours à la multimodalité et des mesures organisationnelles permettant la mise en œuvre de ce plan. Ses mesures sont pleinement intégrées dans le présent schéma.

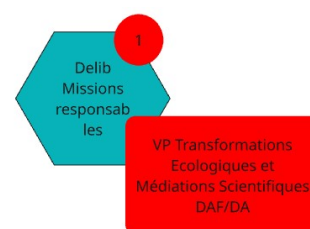
### **Focus Bilan GES**

Quelques actions du Plan de Mobilité incluses dans le plan de transition :

- Sensibiliser étudiants et personnels aux moyens de transports bas carbone pour leurs déplacements quotidiens professionnels ou d'études (enquête, campagne de communication, comparateur carbone...)
- Déployer les outils d'autopartage ou de covoiturages pour les déplacements quotidiens
- Faciliter les mobilités durables (dialogue avec les opérateurs de transports/collectivités et équipements de stationnements vélos, bornes de recharges, carte de transport de service, politique d'incitation...)
- Mutualiser et verdir le parc de véhicules de Nantes Université

## **La délibération « Missions Responsables »**

Adoption en octobre 2023



Cette délibération de notre conseil d'administration a pour objet de poser les règles qui s'appliquent aux agents en déplacements hors de leur résidence administrative, notamment en termes de choix de mode de déplacement en fonction du temps de trajet.

Concrètement, l'usage du train est obligatoire si le trajet est égal ou inférieur à 6h sans aucune possibilité de dérogation, fortement recommandé au-delà de 6h.

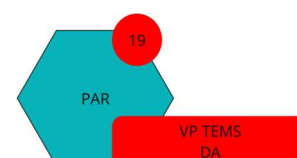
L'usage de l'avion est réservé aux cas où le trajet en train n'est pas possible en moins de 6h, pour des motifs faisant l'objet d'une dérogation ou pour des destinations "long-courriers" à la condition que le séjour soit supérieur à 3 nuits sur place.

Cette délibération complète le plan de mobilité de Nantes Université sur le volet déplacements professionnels.

## **Politique d'achats responsables**

Pour une commande publique écologique, sociale, efficiente et exemplaire

**Période de validité du schéma : 2024 - 2028**



Première politique achats de Nantes Université, celle-ci est résolument placée sous le signe des ODD (ODD 12 – consommation responsable, en particulier et la sous-cible 12.7 – promouvoir des pratiques durables dans la passation des marchés publics) et entend permettre à l'établissement de répondre à la fois à ses

obligations légales et aux objectifs stratégiques posés par la lettre d'orientation stratégique de l'établissement.

Construite en 4 axes, sa structure reprend les trois piliers du développement durable en y ajoutant un axe dédié à la déontologie, adressant ainsi directement l'ODD 16.

Ici, c'est l'ensemble du document qui constitue un point d'appui pour le schéma directeur DDRSE de l'établissement, le volet achats (variable 1.3 du référentiel) y étant traité.

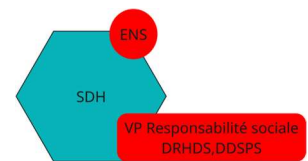
#### **Focus Bilan GES –**

Quelques actions de la Politique d'Achats Responsables incluses dans le plan de transition :

- Développer l'achat de matériel reconditionné ou d'occasion,
- Allonger la durée de vie de nos achats (extensions de garanties, achats de biens « réparables », partage bonnes pratiques d'entretien, marchés de réparation de matériel...),
- Limiter les achats aux réels besoins et mutualiser les achats de produits/matériels en interne et avec nos partenaires (Collectivités/Crous/groupements),
- Intégrer au moins une considération environnementale dans nos marchés.
- Récupérer contractuellement auprès de nos fournisseurs les données chiffrées (quantités, poids carbone des produits et services...) de nos achats les plus émissifs.

## **Le schéma directeur du handicap**

**Période de validité du schéma : 2024 - 2028**



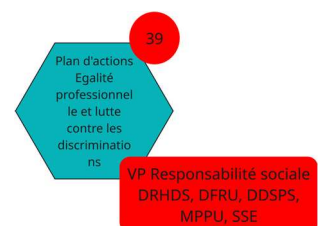
La mise en œuvre d'actions en faveur de la diversité et de la lutte contre les discriminations de tous ordres, concernant aussi bien les étudiants que les personnels de Nantes Université fait partie intégrante d'une démarche de développement durable.

Cela est rappelé par l'objectif de développement durable 10 – lutte contre les discriminations et en particulier la cible 10.3 –égalité des chances. En cohérence, une des variables du référentiel DDRS porte sur la mise en place d'actions en faveur de la diversité dans le recrutement et la promotion des personnels et une autre sur le développement de conditions d'études/formations favorables à la réussite des étudiants en situation de handicap.

Les 5 domaines du schéma directeur du handicap (consolider l'accessibilité, améliorer l'accompagnement des étudiants et étudiantes en situation de handicap pour faciliter la réussite du parcours universitaire, améliorer l'accompagnement des personnels en situation de handicap et développer la politique RH en matière d'inclusion, créer et développer une communauté inclusive et la valorisation des travaux de recherche dans le domaine du handicap) contribuent directement aux enjeux des TEDS.

## **Le plan égalité professionnelle et lutte contre les violences et les discriminations :**

**Période de validité du schéma : 2025 - 2027**



Comme pour le schéma directeur du handicap, les mesures et actions portées par ce plan s'inscrivent de façon pleine et entière dans les enjeux des TEDS, en renforçant le positionnement de l'établissement en matière de responsabilité sociale.

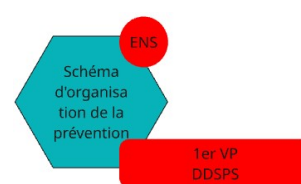
Parce qu'il propose une vision globale et intégrée de l'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations, notamment liées au genre, mais également de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, ce plan s'inscrit pleinement dans la contribution aux enjeux portés par l'ODD 10 – lutte contre les discriminations et l'ODD 5 – égalité entre les sexes. Il permet également de répondre aux variables de l'axe 5 du référentiel portant sur cette thématique.

Ce plan a également pour vocation de s'articuler avec d'autres démarches structurantes : le plan de prévention et d'actions contre les VSS, le plan d'actions pour la labellisation HRS4R et le schéma directeur du handicap.

Il contient 39 actions réparties en 10 domaines.

## **Le schéma d'organisation de la prévention**

**Mise en oeuvre :** à compter de septembre 2024

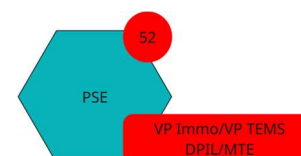


Ce document a pour but de poser les principes d'organisation de la prévention à Nantes Université notamment par le renforcement du niveau de maîtrise des risques professionnels, une meilleure articulation entre les acteurs de la prévention au bénéfice de la qualité du service rendu, la clarification du rôle de chacun dans la prévention (ligne managériale et gouvernance) ainsi que de développer la culture de prévention au sein de l'établissement.

A ce titre, il contribue à l'amélioration des conditions de travail dans l'établissement et à une meilleure prise en compte des risques.

## **Le plan de sobriété énergétique (PSE)**

**Période de validité du plan :** 2022 - 2024



Elaboré dans le contexte de crise énergétique de l'automne-hiver 2022, le plan de sobriété énergétique de Nantes Université a été pensé en articulation étroite avec les orientations stratégiques en termes de développement durable.

Il s'inscrit dans une continuité de plans et d'actions (schéma directeur immobilier, schéma directeur du numérique, schéma directeur de la vie de campus) et dans une histoire longue de réponse aux appels à projet nationaux afin d'augmenter les capacités de financement des transitions (CPER, plan de relance, plan de résilience, intracting notamment).

Les mesures retenues ont pour objectif d'atteindre -10% en 2024 sur la consommation énergétique par rapport à l'année de référence 2019, ce qui sera possible grâce à l'effet cumulé des actions planifiées et entamées par l'établissement depuis 2020.

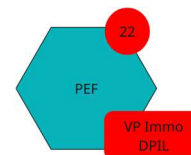
Les actions déployées au titre du PSE abordent les grandes thématiques suivantes :

- Sensibilisation et formation (10 actions)

- Gestion du parc immobilier (1 action)
- Chauffage et ventilation (12 actions)
- Eclairage (3 actions)
- Choix et usages informatiques (11 actions)
- Mobilité (4 actions)
- Stratégies d'achat (1 action)
- Activités et équipements de recherche (4 actions)
- Mesure et visibilisation de l'impact (3 actions)

## Le programme énergies-fluides (PEF)

Période de validité du programme : 2015 - 2025



Elaboré en 2015, le programme énergies-fluides a posé les bases de la stratégie énergétique de Nantes Université. Basé sur un diagnostic solide de l'état du patrimoine de l'établissement en matière énergétique, il a permis de poser les guides à l'action de l'université sur le sujet de la transition énergétique.

Il a pour objectif de :

- Compléter et consolider l'état des lieux de la performance énergétique des bâtiments et sites de l'Université réalisé en 2015
- Faire la liste des points d'amélioration prioritaires
- Formuler des préconisations et planifier les actions correspondantes à ces préconisations ainsi que leur suivi
- Valoriser les économies réalisées

Il est composé de 22 actions réparties en cinq grandes thématiques :

- Réussir l'ancrage de la politique énergétique dans le système de gouvernance et de pilotage de l'Université ;
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments ;
- Optimiser les sources d'énergies/fluides et leurs distributions ;
- Développer une ingénierie financière au service de la performance énergétique ;
- Rendre l'utilisateur acteur de la transition énergétique

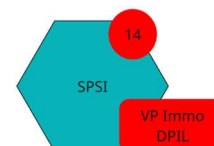
### **Focus Bilan GES –**

Quelques actions du PEF incluses dans le plan de transition :

- Augmenter la part de fourniture d'électricité « verte » (30% en 2025-28, vs 10% en 2022-2025)
- Poursuivre le raccordement de nos bâtiments aux réseaux de chaleurs urbain
- Continuer à fiabiliser les données de consommation de fluides (maintien des moyens humains, SI et déploiement du plan de comptage et d'outils de Gestion Technique centralisé des bâtiments)

## Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)

Période de validité du schéma : 2025 - 2029



L'élaboration d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière est un exercice obligatoire renouvelé tous les cinq ans à la demande des services de l'Etat. Il s'agit d'une étude stratégique qui permet à Nantes Université de s'interroger sur l'état actuel et le devenir de son patrimoine immobilier.

Récemment adopté, le SPSI 2025-2029 dresse un diagnostic de la période 2018 – 2023 et projette une stratégie pour la période 2025 – 2029.

Six axes ont été définis pour l'exercice actuel :

- Agir sur le parc afin de s'adapter aux nouvelles modalités d'étude, de recherche et de travail.
- Garantir la préservation des biens (état de santé, sécurité, conformité réglementaire, etc.).
- Agir sur le parc afin de réduire son empreinte environnementale et renforcer son adaptabilité face au changement climatique
- Développer la visibilité et l'intégration des campus au sein des territoires.
- Poursuivre la structuration et le développement des compétences de la fonction immobilière (outillage, gestion des données, RH)
- Renforcer la soutenabilité financière de l'université à travers la diversification des sources de financement de l'immobilier et la recherche de leviers d'économies.

Les trois objectifs (encourager la sobriété énergétique des bâtiments, diminuer l'empreinte environnementale des bâtiments, améliorer l'adaptabilité du parc au changement climatique) et les 14 leviers d'actions associés posés dans l'axe 3 de la stratégie immobilière intéressent tout particulièrement les questions liées aux transitions socio-écologiques.

La stratégie immobilière de l'établissement est portée par différents documents venant en préciser les contours. Ainsi, les enjeux liés à la sobriété énergétique des bâtiments relèvent du PEF en cours de mise à jour. Les enjeux liés à la diminution de l'empreinte environnementale des bâtiments sont complétés par les mesures du plan de transition issu du bilan d'émissions de gaz à effet de serre, le plan de mobilité et le présent schéma. Enfin, les enjeux liés à l'adaptabilité du parc au changement climatique seront posés par le PEF et alimentés par les travaux de la saison 2 de la conférence de développement durable dont les travaux portent sur les campus soutenables.

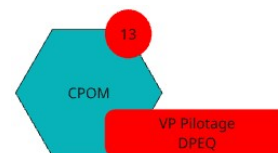
### **Focus Bilan GES -**

Quelques actions du SPSI incluses dans le plan de transition :

- Stabiliser les surfaces bâties sur la période 2025-2030 et les diminuer à partir de 2030
- Mutualiser des locaux de recherche par usage
- Consolider les mutualisations des locaux/équipements avec les parties prenantes externes (collectivités, CROUS...)
- Assurer la continuité du suivi des données patrimoniales
- Réaliser les opérations de rénovation énergétiques prévues au CPER

## Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)

Période de validité : 2024 – 2027



Le CPOM, conformément à l'article 9 des statuts de Nantes Université<sup>1</sup>, est un outil au service de la stratégie formalisant le dialogue de Nantes Université avec les pôles et l'INSPE sur la base des orientations de l'établissement. Il permet de prioriser, collectivement et de façon partagée, les objectifs et les moyens d'action de chaque pôle et de l'INSPE.

Un des axes prioritaires des CPOM concerne le développement durable et des actions sont donc engagées dans chaque pôle et à l'INSPE sur cette thématique.

Pour la contractualisation en cours, 13 actions relatives au développement durable sont incluses dans les CPOM.

# Les projets structurants de l'établissement comme accélérateurs de la prise en compte des enjeux TEDS

---

En lien avec cette planification multidimensionnelle, l'établissement a engagé des projets structurants depuis 2022 dont plusieurs aspects permettent d'ancrer plus résolument le développement durable dans l'organisation. Ils représentent à la fois des moyens supplémentaires et une mise en réseau à l'échelle nationale et européenne.

## **Le projet NExT (Nantes Excellences Trajectory)**

**Date d'obtention :** 2017 (labellisation définitive en 2022)

Le projet NExT porté par Nantes Université a été définitivement labellisé I-site en 2022. Il s'appuie sur deux axes majeurs, la santé du futur et l'industrie du futur, avec un effet d'entraînement sur l'ensemble des disciplines et une implication des sciences humaines et sociales. Il vise à affirmer une trajectoire innovante en recherche, formation et transfert technologique, adossée à d'ambitieuses politiques de vie de campus et d'attractivité internationale.

La feuille de route scientifique du projet datée de septembre 2024 a pour ambition de « contribuer à la construction d'un futur durable ».

L'axe « Industrie du Futur » contribue tout particulièrement aux enjeux des transitions écologiques et sociétales par ses axes « Fabrication innovante et décarbonée » et « Ingénierie océanique ». Sur l'ingénierie océanique, le « fil rouge » de la feuille de route réside dans les apports de l'écosystème scientifique nantais à la compréhension de l'économie bleue sous toutes ses formes et à son développement soutenable : production d'énergies marines renouvelables, exploitation des bioressources marines, décarbonation du transport maritime, impact environnemental des structures marines.

Le projet pose le constat que « la transition vers une économie durable est devenue impérative à l'échelle mondiale, en réponse aux défis pressants du changement climatique. Au cœur de cette transformation se trouve la nécessité de repenser les méthodes de fabrication industrielle. Pour répondre à ces enjeux, le projet NExT ambitionne de porter des projets de recherche autour de 4 thématiques : produire des matériaux soutenable, produire avec des procédés sobres et optimisés, digitaliser l'outil de production, transformer les usines et la production (industries régénératives, ACV et éco-conception).

L'axe « Santé du futur » porte des enjeux fondamentaux autour de la médecine de demain. Les enjeux de santé publique sont soumis à des changements importants notamment en lien avec le vieillissement de la population et l'augmentation du poids des maladies chroniques (dont les cancers) dans le système de soins. Contribuant directement à l'atteinte de l'ODD 3, il s'agit de construire la médecine de demain, centrée autour du patient (approche One Health).

Trois thématiques de recherche synergiques organisent cet axe :

- Comprendre et prédire
- Traiter et réparer
- Réadapter et prévenir

Enfin, la thématique transverse « Ingénierie biomédicale », nouvellement identifiée, pose des enjeux autour de la frugalité (sobriété énergétique ou dé-prescription) et de la réduction de l’empreinte environnementale et sociétale des activités.<sup>14</sup>

### **Le projet Ouverture**

**Date d’obtention :** 2023

Le projet Ouverture porté par Nantes Université en partenariat avec 25 acteurs académiques, socio-économiques et institutionnels, a été labellisé ExcellencES en 2023. Engagé pour faire de la connaissance un bien commun, il porte 4 grands défis : l’éducation ouverte, l’innovation ouverte, la science avec et pour la société, et la démocratie universitaire. Il permettra d’expérimenter l’ouverture comme un nouveau paradigme académique et un principe guide d’actions collectives, et de développer des coopérations innovantes à visée sociétale sur le territoire.

Le projet Ouverture contribue aux ODD 4,10, 16 et 17.

### **L’alliance EUniWell**

**Date d’obtention :** 2020

Nantes Université s’est alliée à 11 universités pour créer une université européenne du bien-être : EUniWell. Ce consortium, sélectionné en 2020 par la Commission européenne dans le cadre du programme ERASMUS +, collabore de manière approfondie dans les domaines de la formation, de la recherche, de l’innovation et de la vie de campus sur les enjeux du « well-being ».

Dans le « mission statement » du projet, la contribution aux ODD 3, 4, 5, 10, 13 et 16 est très clairement identifiée.

Une deuxième phase se déploie aujourd’hui, Nantes Université coordonnant le travail sur l’enjeu de la formation. L’établissement est également impliqué dans « les groupes de travail dédiés à l’environnement » et aux campus soutenables.

### **Le Pôle Universitaire d’Innovation (PUI)**

**Date d’obtention :** 2023

Le label PUI vise à favoriser et accélérer l’utilisation des résultats de la recherche à travers une politique ambitieuse en faveur de l’innovation et de la création de startups « deeptech ». Les ambitions du projet sont d’affirmer la place majeure de la recherche publique nantaise face aux défis sociétaux en matière d’innovation et d’entrepreneuriat et de développer, structurer une offre globale de compétences et de technologies pluridisciplinaires au service du développement économique du territoire.

Il contribue donc directement à l’ODD 9.

### **Le label SAPS (projet FORGER)**

---

<sup>14</sup> A titre d’exemple ici, on peut citer l’utilisation de biomatériaux en remplacement des matériaux issus de la pétrochimie, l’amélioration du recyclage ou l’étude de l’impact sur les écosystèmes.

**Date d'obtention : 2024**

Afin de contribuer à renouveler les relations entre les sciences et les citoyens, le projet FORGER propose une démarche de questionnement et d'expérimentation autour de la création d'une « forge » des médiations scientifiques, pensée sur le modèle d'une chaire et mobilisant l'ensemble des sciences, des humanités et des recherches artistiques, qui s'inscrira au cœur du réseau métropolitain de la culture scientifique comme dans celui des acteurs régionaux du dialogue sciences, recherche et société. Il proposera aussi de nouvelles formes de mise en débat des controverses.

Des formations au discernement informationnel et à l'expertise publique seront également proposées au titre de ce projet.

Le projet contribue de façon directe aux ODD 4, 11, 16 et 17.



# Une représentation des contributions sectorielles à l'enjeu global des transitions écologiques pour un développement soutenable

Comme décrit dans la partie « Méthodologie de construction », l'élaboration du présent schéma s'est très largement appuyée sur le référentiel DDRS. Il est donc apparu pertinent de « classer » les schémas sectoriels selon les axes du référentiel afin d'identifier nos points d'appui programmatiques selon cette grille.

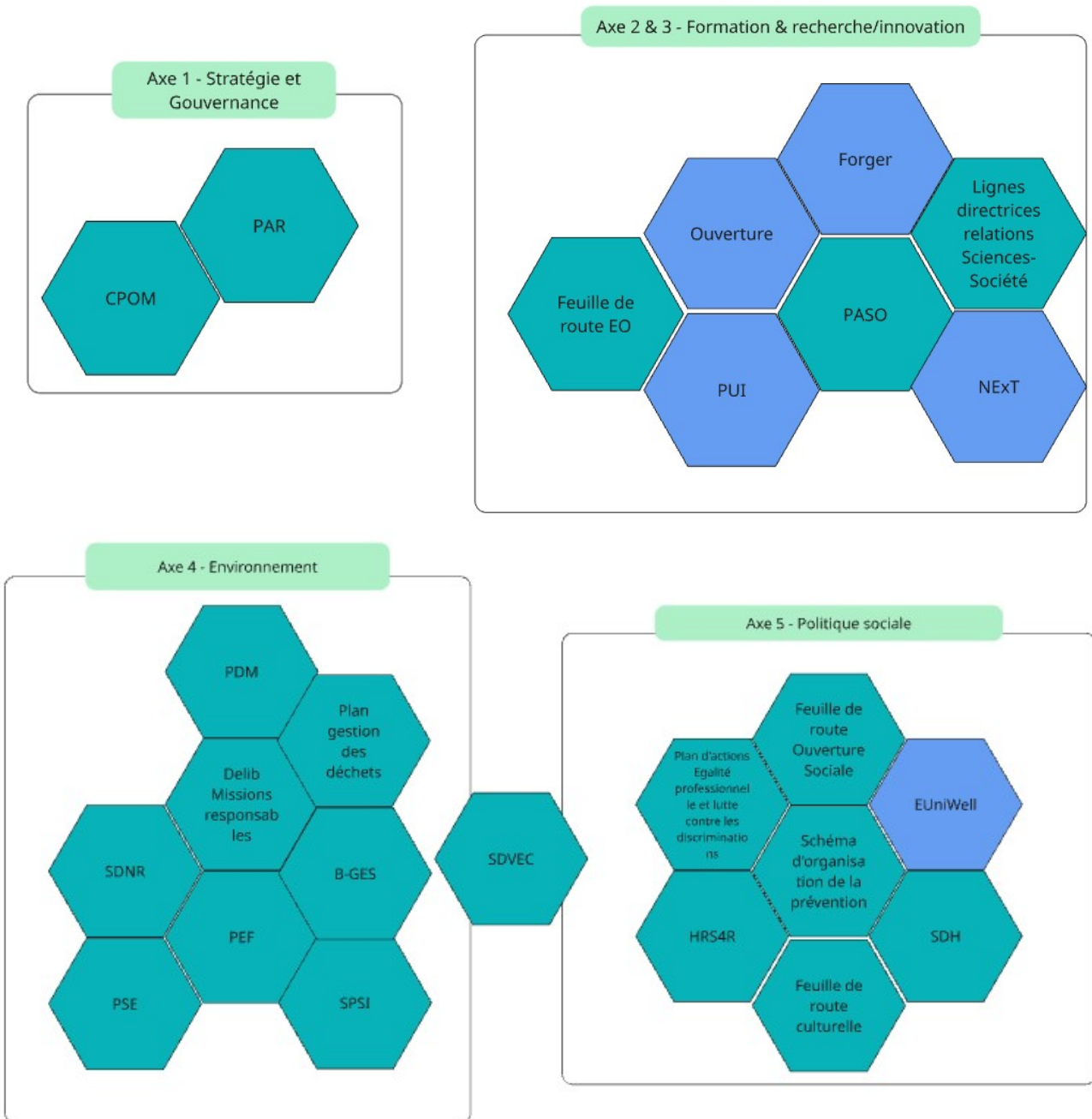


Schéma 2 - Répartition des schémas, plans et feuilles de route de l'établissement selon les 5 axes du référentiel DDRS

# Le schéma directeur DDRSE comme liant des actions TEDS de l'établissement

---

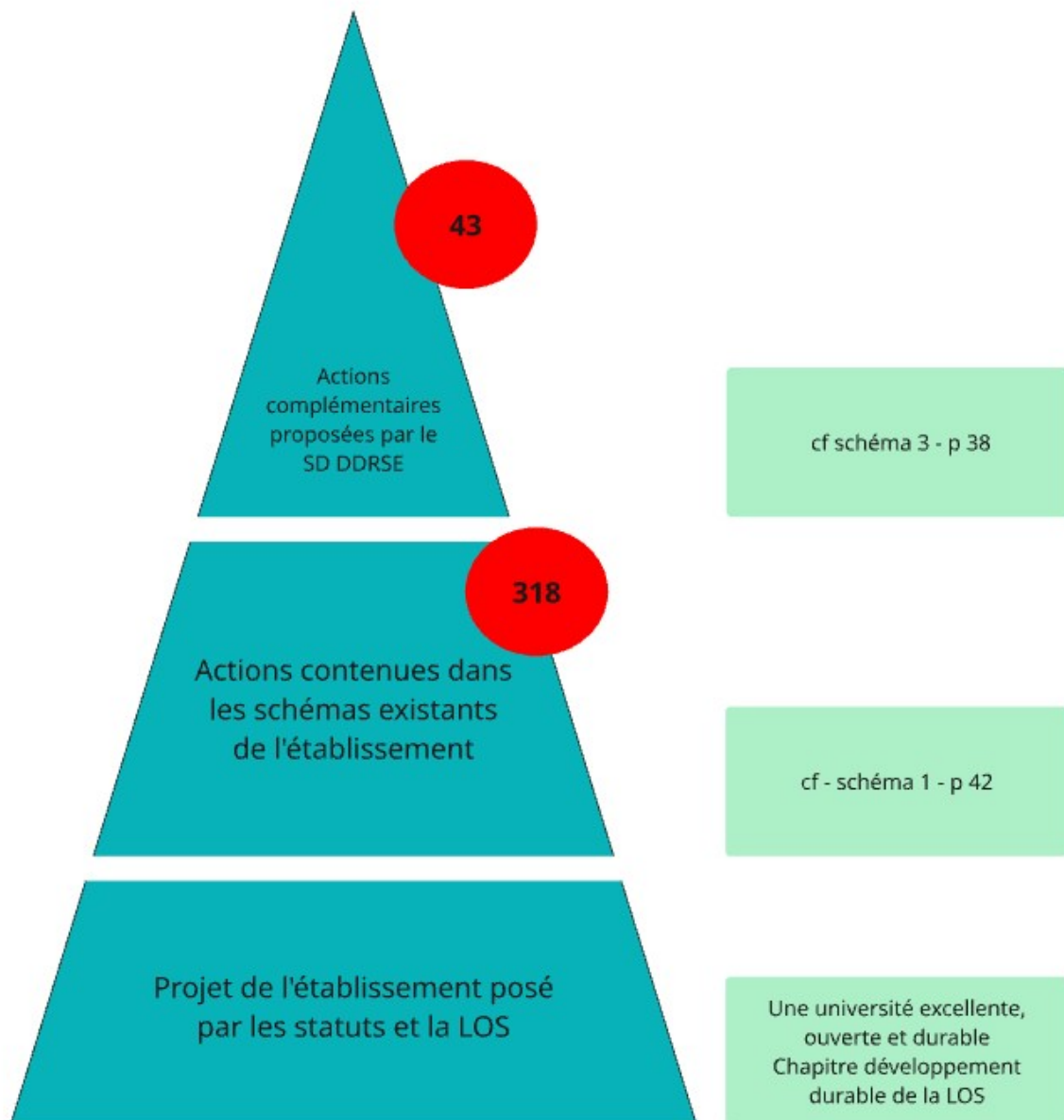


Schéma 4 - Le schéma des schémas

Une précision importante est à apporter à ce stade.

Si 318 actions ont été identifiées dans des schémas sectoriels ou feuilles de route thématiques de l'établissement, il s'agit d'un recensement basé sur la lecture des dits schémas. Ce nombre ne présage en rien de l'état d'avancement de la réalisation de ces actions dont certaines sont, à ce stade, engagées voire réalisées. Ce sera d'ailleurs l'un des enjeux du suivi et du pilotage du schéma directeur (et objet de l'une de ses actions) que de pouvoir consolider cette vision. En outre, notre travail de recension ne s'est pas avancé

sur l'analyse d'actions contre-productives sur le plan des transitions socio-écologiques, exercice délicat s'il en est mais qui n'est évidemment pas dénué d'intérêt.

## Vision schématique des actions du schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale

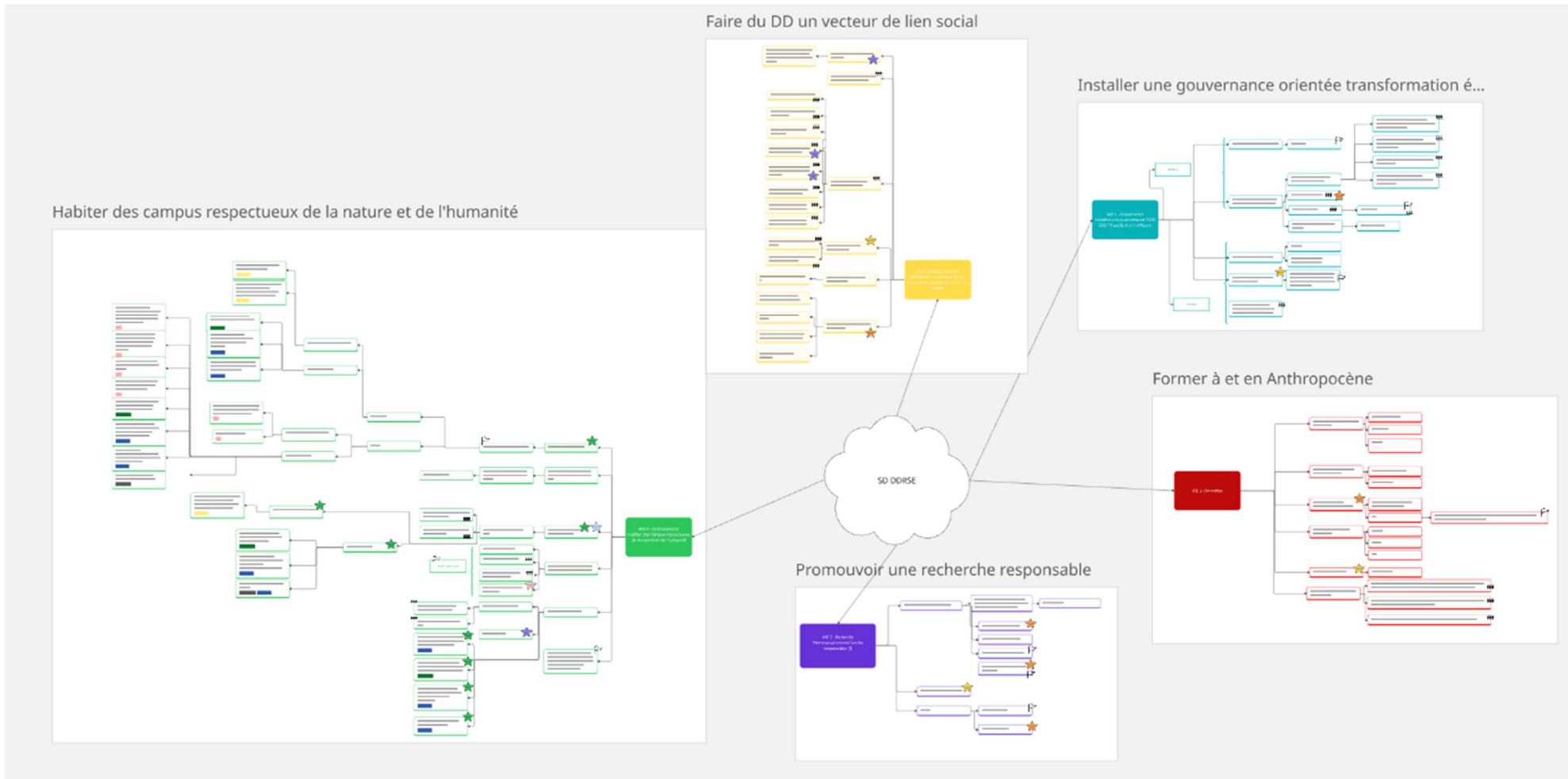


Schéma 3 - Les actions du schéma DDRSE - Illisible à cette échelle, il est construit en cartographie mentale permettant une circulation aisée via l'outil Miro : [cf.tableau Miro](#)

## Objectifs et actions complémentaires

---

L'étude des différents schémas et feuilles de route déjà existantes, objet de la partie précédente, montre un engagement fort de l'établissement sur le sujet des transitions écologiques et sociétales et ce, dans l'ensemble de ses activités.

Toutefois, le travail collaboratif mené à l'occasion de l'élaboration de ce schéma a fait apparaître des points non traités par l'un des schémas existants et dont la prise en compte complète utilement la stratégie de transformation écologique de l'établissement. Ils sont appelés ici « actions complémentaires », ce qui ne doit pas atténuer leur importance. Elles sont complémentaires de l'existant en ce sens qu'elles viennent apporter un nouvel éclairage ou une prise en compte renforcée d'une thématique. Elles ne doivent pas être vues comme secondaires.

Cinq objectifs thématiques complémentaires apparaissent donc clairement. Ils sont traversés par deux marqueurs transversaux.

Le premier relève de la **nécessité d'une large sensibilisation** afin d'augmenter la conscience de nos responsabilités à l'égard des TEDS. Si cela semble évident pour ce qui relève de notre engagement à la formation à l'anthropocène, c'est vrai également pour tous les secteurs d'intervention universitaire.

Le second peut être qualifié d'**esprit civique** qu'incarne la feuille de route science avec et pour la société de l'établissement : c'est un impératif aujourd'hui que de mettre en œuvre les actions de la manière la plus partagée et discutée possible, avec les acteurs du territoire et une variété maximale de publics.

Pour une meilleure lisibilité, les actions transversales, les actions communes aux membres de l'EPE, les actions proposées par les membres de la conférence de développement durable ainsi que les actions contenues dans le plan de transition du bilan d'émissions de gaz à effet de serre sont identifiées par des pictogrammes

La légende ci-dessous détaille la signification des différents pictogrammes proposés.



Actions Sciences et Société



Proposition de la conférence de développement durable - saison 1



Proposition de la conférence de développement durable - saison 2



Actions communes proposées à l'échelle de l'EPE



Actions contenues dans le plan de transition B-GES

## Objectif 1 - Installer une gouvernance et une culture d'établissement commune orientée transformation écologique

---

L'intégration des enjeux de la transformation écologique dans la gouvernance de l'établissement se pose simultanément dans deux directions.

En interne, le défi consiste à s'assurer que ces enjeux traversent les différents niveaux de l'organisation, en y revenant régulièrement, tel un rituel institutionnel. A cette fin, une attention particulière doit être apportée à la documentation de notre démarche, ses avancées ou ses ajustements. Pour cela, l'élaboration d'un « rapport annuel développement durable » supporté par un tableau de bord d'indicateurs de pilotage s'impose. La construction progressive d'un budget vert, dont de nombreuses collectivités territoriales sont désormais familières, permettra d'éviter la dissonance cognitive fréquente entre un rapport de développement durable d'un côté et une programmation pluriannuelle d'investissement de l'autre. Le souci pour les effets d'un tel marqueur de la gouvernance passe également par une incarnation de cette démarche au plus près de l'ensemble des acteurs de l'établissement. Pour ce faire, la désignation de référents transition -écologique vus comme des relais et contributeurs de notre démarche pourra être utilement étudiée au sein des pôles et établissements membres.

Une telle démarche doit être partagée et incarnée par l'ensemble des acteurs de la communauté. Cela passe donc par poursuivre nos efforts en matière de création d'une culture commune en matière de TEDS en facilitant la mise en action de l'ensemble des personnels, étudiants et étudiantes de l'établissement et toujours dans un esprit de subsidiarité.

A l'externe, une gouvernance orientée transition socio-écologique passe par une participation active à l'action publique territoriale (actions au sein de Campus Nantes, défis climats, élaborations de documents de planification comme le PCAET) et une présence dans les réseaux importants pour l'établissement : l'Initiative, Euniwell, France Universités ou encore TACTISS sont ici repérés comme des réseaux d'élaboration de projets spécifiques, de points de vue voire de doctrines.

### Sous- objectif 1. 1 : Piloter le projet d'établissement au prisme des transitions écologiques et du développement soutenable

- Action 1.1.1 : Elaborer un budget vert

Analyser les dépenses sous l'angle de la transition écologique est la principale finalité des budgets verts. En s'inspirant des grilles d'analyse de l'I4CE<sup>15</sup>, il s'agit d'analyser l'ensemble des choix budgétaires au prisme de leurs effets écologiques, en commençant par les dépenses d'investissement et d'intervention.

- Action 1.1.2 : Outiller et suivre les actions DD/RS



---

<sup>15</sup> L'I4CE (Institute for Climate Economics) est un institut de recherche à but non lucratif qui contribue par ses analyses au débat sur les politiques publiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.  
<https://www.i4ce.org/>

Complémentaire du budget vert, le tableau de bord DD de l'établissement, suivi par la MTE et la DPEQ, permet de renseigner l'avancée de nos actions, de les restituer à la manière du baromètre social. Ce suivi est piloté par la commission thématique de développement durable. Il permet de rendre compte des avancées de la démarche à la communauté universitaire.

## **Sous- objectif 1.2 : Diffuser et promouvoir une culture commune autour des TEDS**




- Action 1.2.1 : Faciliter la mise en action de la communauté universitaire

La transition socio-écologique ne relève pas d'une injonction de la gouvernance ou d'une planification imposée. Dans cette perspective, il s'agit d'être au plus près des pratiques notamment en renforçant le travail avec les associations étudiantes en tant qu'experts/facilitateurs vis à vis des publics étudiants ; en assurant le suivi des projets étudiants ; en organisant le retour d'expériences des initiatives DD déployées sur nos campus ; en facilitant l'implication des personnels (aménagement des temps travail/valorisation de l'investissement).

Il s'agit donc ici de renforcer le rôle de la conférence de développement durable dans sa fonction d'interpellation ou de propositions adressées à la gouvernance de l'établissement.

Le Lab Citoyen sera aussi mis au cœur de cette mise en action, par l'accompagnement qu'il propose aux porteurs de projet ou par l'identification des attentes de la communauté universitaire sur les enjeux TEDS.

Enfin, les liens entre la conférence de développement durable et le Lab Citoyen seront renforcés, ce dernier étant positionné comme l'acteur opérationnel des projets proposés par la conférence de développement durable

- 
- Action 1.2.2 : Renforcer le développement et la diffusion des actions de sensibilisation communes à Nantes Université et ses membres en matière de TEDS et en particulier sur les sujets biodiversité, alimentation et santé.

Le travail avec les établissements membres a notamment mis en avant trois thématiques de travail : la biodiversité, l'alimentation et la santé. Il s'agit donc de promouvoir et développer des actions de sensibilisation commune à cette échelle en s'appuyant sur le dispositif existant d'ateliers de sensibilisation.

En outre, la réalisation du bilan d'émissions de gaz à effet de serre a fait émerger un besoin fort de sensibilisation de la communauté universitaire aux enjeux de la décarbonation.

Au titre du plan de transition du bilan d'émissions de gaz à effet de serre, il est proposé de :

- Communiquer aux usagers l'impact carbone et les coûts liés à la production de froid
- Informer les occupants (du pôle à l'utilisateur) des consommations d'énergie des locaux occupés
- Sensibiliser notre communauté à l'impact CO2 de l'alimentation (défis, information, conférences, ateliers...)

- Action 1.2.3: Mobiliser le principe de subsidiarité au service des TEDS

A ce jour, il n'existe pas une communauté structurée de référents transition socio-écologique au sein de l'établissement. La mise en place d'une communauté des référents est prévue concernant prioritairement les services universitaires et l'échelle des pôles et des composantes hors pôles Cette communauté, animée par la MTE, permet l'interfaçage des initiatives et donne de l'écho aux initiatives de la conférence de développement durable.

Au-delà de la structuration d'un réseau de référents, il s'agit de pouvoir accompagner de façon très concrète et opérationnelle la mise en œuvre d'actions à tous les niveaux de l'établissement, notamment par la production d'outils de type foire aux questions ou guides méthodologiques à destination des composantes et unités de recherche.

Dans cette optique, l'approche « bottom-up » sera évidemment privilégiée et fortement encouragée.

### Sous- objectif 1. 3 : Renforcer la robustesse des réseaux de travail

- Action 1.3.1 : Investir les actions portées par L'Initiative

Le réseau universitaire L'Initiative, réunissant 6 universités labellisées i-site, a notamment inscrit à son agenda des actions communes liées à l'innovation et au champ sciences et société. Une première édition commune de la semaine des transitions, en mars 2025, met sur la voie d'actions partagées de plus grande ampleur concernant les TEDS. Dans cette perspective, une étude commune sur l'écologisation des universités peut être envisagée et notamment portée par la mission transformation écologique.

### Sous-objectif 1.4 : Contribuer à la construction des politiques publiques



- Action 1.4.1 : Une expertise au service de l'action publique locale : contribution aux gouvernances ouvertes sur les territoires

Une expertise académique au service de l'action publique locale est un marqueur de notre engagement SAPS. En témoigne une cartographie de nos actions de recherche sur la transition socio-écologique (cf. infra) ainsi que des expertises mobilisées sur deux gouvernances ouvertes portées par Nantes Métropole : « la fabrique de nos villes » d'une part (et notamment le projet « centre de formation ») et le forum métropolitain du climat d'autre part..

Cette expertise pourra évidemment s'appliquer à l'ensemble des territoires sur lesquels l'université se situe, en particulier La Roche Sur Yon Agglomération et Saint Nazaire Agglo.

Les liens académiques avec les agences d'urbanisme pourront aussi être renforcés.



- Action 1.4.2 : Renforcer les partenariats de l'Université avec des associations locales (dans le champ des ODD)

En cohérence avec l'ODD 17 qui porte sur la coopération entre les acteurs, il paraît pertinent que l'établissement renforce ses collaborations avec des acteurs reconnus du territoire sur le sujet.

A titre d'exemple et sans effet limitatif, un travail renforcé avec le GIEC Pays de la Loire, les centres permanents d'initiation à l'environnement ou encore des structures de l'économie sociale et solidaire pourrait être engagé.

## Objectif 2 - Former à et en Anthropocène

---

Le développement de l'enseignement supérieur relatif à notre condition anthropocène est un chantier de grande ampleur et de long cours.

Le concept d'anthropocène repose sur une hypothèse forte : l'entrée dans une nouvelle époque géologique caractérisée par l'empreinte généralisée et irréversible des êtres humains et de leurs activités sur la Terre »<sup>16</sup>.

Choisi par les membres de la conférence de développement durable pour sa première saison, il désigne bien son importance auprès des communautés universitaires. Depuis 2022, le guide d'accréditation des formations pointe vers cette nécessité. Cela permet aujourd'hui de pouvoir en dresser un état des lieux dans un premier catalogue : donner à voir ce qui se fait, soutenir celles et ceux qui s'engagent dans de nouveaux contenus inter-, post- ou strictement disciplinaires est un enjeu qui passe par le soutien de congés pédagogiques ou encore de résidences pédagogiques. C'est également un vecteur de construction de l'échelle polaire avec des communautés de pratique apprenantes qui leur soient reliées et des séminaires dédiés.

La dimension (inter-)culturelle de même que l'investissement de la plateforme NEO<sup>17</sup> sont deux autres vecteurs différenciants de la démarche de formation.

### Sous – objectif 2.1 : Augmenter la visibilité et le partage des initiatives déjà existantes

- Action 2.1.1 : Exploiter et enrichir la cartographie existante des UE TEDS pour permettre de mieux partager les ressources pédagogiques

Un double objectif est ici visé :

- donner à voir en interne, aux enseignants et enseignants chercheurs et personnel d'appui à la pédagogie, ce qui est proposé aux étudiants dans les différentes composantes de Nantes université.
- donner à voir à l'externe, au sein du réseau national de référents Formation TEDS, les différentes initiatives et enrichir ainsi la communauté de pratiques.

Pour cela, il est proposé :

- d'afficher sur une page dédiée à la Formation TEDS une cartographie des enseignements TEDS () avec une mise à jour 2 fois par an,
- d'alimenter un espace Moodle dédié, avec des fiches d'activités pédagogiques « clé en main » et la possibilité d'être accompagné individuellement ou collectivement par la Mission Développement Pédagogique (MDP).
- De proposer à leurs auteurs de transformer ces ressources pédagogiques sous forme de REL, sur la plateforme Néo, et d'en faire bénéficier toute(s) le(s) communauté(s) universitaire(s)
- D'organiser des journées d'études à l'échelle des 4 pôles ainsi qu'une journée inter-pôles dans le cadre de la

---

<sup>16</sup> (Dictionnaire critique de l'anthropocène, CNRS ed, 2020)

<sup>17</sup> Néo, pour Nantes éducation ouverte, est le catalogue ouvert des REL produites par Nantes Université et ses partenaires pour en permettre la diffusion et la réutilisation libres et gratuites.  
<https://neo-rel.univ-nantes.fr/home>

semaine de l'éducation ouverte avec des témoignages des enseignants et enseignants-chercheurs engagés dans ces processus.



A noter : cette proposition a été formulée par la conférence de développement durable lors de sa saison 1.

- Action 2.1.2 : Réaliser une cartographie des activités de formation continue relatives aux TEDS

Une cartographie des formations existantes et accessibles en formation continue sur le champ de la TEDS sera réalisée et affichée sur la page web du Hub FC : Axe TEDS.

Sera également proposée une cartographie des compétences mobilisables des enseignants et enseignants-chercheurs de Nantes université qui pourraient contribuer à la création de formations TEDS sur-mesure ou à la réponse à des appels à projets du type « Compétences et métiers d'Avenir ».

### **Sous-objectif 2.2 : Structurer des communautés de pratiques apprenantes<sup>18</sup>**

Face au défi que représente l'intégration des enjeux TEDS dans les enseignements en termes de transformation profonde des enseignements et des façons de transmettre les savoirs, les enseignants ont exprimé, au sein de nombreux établissements d'enseignement supérieur le besoin de partager et questionner leurs pratiques entre pairs. La nécessité de structurer un réseau et une communauté de pratiques dédiés s'imposent aujourd'hui clairement.



A noter : cette proposition a également été formulée par la conférence de développement durable lors de sa saison 1.

- Action 2.2.1 : Structurer le réseau des enseignants référents TEDS de Nantes Université

A l'image des réseaux enseignants dédiés à la diversification pédagogique (ex-hybridation) ou à l'éducation ouverte, un réseau d'enseignants engagés dans la formation TEDS est animé informellement depuis 2024. Ce réseau a besoin d'être structuré et visibilisé afin de permettre aux enseignants qui travaillent sur une offre de formation TEDS au sein de leurs composantes ou qui souhaitent faire évoluer leur proposition, puissent se rapprocher de leurs pairs, référents au sein d'une composante, afin de partager leur expérience et les guider dans cette démarche. Ils pourront constituer un groupe d'« ambassadeurs » identifiés.



A noter sur ce point spécifique : cette proposition a également été formulée par la conférence de développement durable lors de sa saison 1.

---

<sup>18</sup> « Les communautés de pratique sont des groupes de personnes qui se rassemblent afin de partager et d'apprendre les uns des autres, face à face ou virtuellement. Ils sont tenus ensemble par un intérêt commun dans un champ de savoir et sont conduits par un désir et un besoin de partager des problèmes, des expériences, des modèles, des outils et les meilleures pratiques. Les membres de la communauté approfondissent leurs connaissances en interagissant sur une base continue et à long terme, ils développent ensemble de bonnes pratiques. » (Wenger, McDermott et Snyder, 2002)

### Sous-objectif 2.3 : Permettre la montée en compétences des enseignants-chercheurs<sup>19</sup>

- Action 2.3.1 : Promouvoir et développer les dispositifs de formation des enseignants-chercheurs

Un plan de formation à destination des enseignants et enseignants-chercheurs avec une offre spécifique à destination des nouveaux maîtres de conférences, sera proposé par la Mission de Développement pédagogique (MDP) pour les accompagner dans cette transformation (intégration du référentiel Greencomp, déclinaison disciplinaire, liens avec l'approche par compétence, diversification pédagogique, intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les enseignements ...)

L'accent sera mis sur la pédagogie par projet, la mise en action des étudiants (temps dédiés à la présentation par des étudiants engagés dans des associations de leurs actions) et le développement de leur esprit critique (cartographie des controverses).

Par ailleurs, dans la continuité du projet de structuration du réseau des enseignants référents TEDS, un groupe d'une quinzaine d'enseignants et enseignants-chercheurs nantais a été formé par le Campus de la Transition en mai 2025. Il sera proposé à ce groupe d'être accompagné par la Mission développement pédagogique vers de la formation de formateurs afin de pouvoir former d'autres collègues, particulièrement sur la posture de facilitateur, aux méthodologies de transformation des enseignements et aux questions d'évaluation de ces enseignements.

Enfin, le congé pour projet pédagogique (CPP) est un sujet porté aujourd'hui par le VP Formation & éducation ouverte et par la DRHDS. Une priorisation a été inscrite par le MESR sur les projets traitant de la TEDS. Encore trop peu de CPP sont sollicités sur ce sujet. Une communication accentuée sera proposée pour les prochaines années avec une valorisation des CPP-TEDS des années antérieures (webinaire ou séminaire avec ateliers pratiques, témoignages filmés et mis en ligne sur notre site).



A noter : cette proposition a également été formulée par la conférence de développement durable lors de sa saison 1.

- Action 2.3.2 : Encourager l'évaluation des enseignements sur les TEDS par les étudiants (EEE), dans une démarche globale

L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) offre aux équipes pédagogiques la possibilité d'avoir un retour constructif sur les enseignements. L'EEE permet aux étudiants d'évaluer les contenus, les conditions d'apprentissage, les méthodes pédagogiques, les interactions et l'évaluation des connaissances. Les enseignements TEDS sont de nouveaux enseignements qui bénéficieraient d'une telle démarche pour permettre leur amélioration continue. Une démarche EEE s'envisage à l'échelle d'une formation dans son ensemble. Le déploiement de ce dispositif bénéficiera à toute la formation dans une démarche globale vertueuse.

---

<sup>19</sup> « Former les E et EC à enseigner la TEDS revient à **former les formateurs** qui enseigneront la TEDS aux étudiants. L'objectif est donc de dépasser la phase de sensibilisation citoyenne afin de rentrer dans le cœur des sujets liés à la TEDS (et des métiers impactés à moyen terme), et de pouvoir transmettre aux étudiants à la fois des connaissances solides et les compétences nécessaires à la TEDS en **favorisant une approche interdisciplinaire et le mode projet par l'action** ». (Note de préconisation Former les E-EC à la TEDS- MESR- sept 2024)

Les enseignements TEDS sont un enjeu dans la mesure où les étudiants sont concernés à double titre par les transitions. Ils peuvent à la fois contribuer à la transformation actuelle de leur établissement aujourd'hui et devenir les acteurs de ces transitions dans leur future vie professionnelle et personnelle demain. Ces enseignements font donc le lien entre le champ disciplinaire de la formation, les enjeux du territoire, les défis des filières professionnelles concernées et les préoccupations citoyennes des étudiants.

- Action 2.3.3 : Développer une collection de ressources éducatives libres dédiés aux TEDS

Cette collection, provisoirement intitulée « les minutes de la transition écologique » a vocation à mettre à disposition des enseignants et enseignants-chercheurs des ressources dédiées aux TEDS afin qu'ils puissent être alimentés dans la construction de leurs propres enseignements. Cette collection sera mise en ligne sur la plateforme Néo, en cohérence avec la stratégie éducation ouverte de Nantes Université.

## **Sous-objectif 2.4 : Renforcer nos collaborations internationales**

- Action 2.4.1 : Promouvoir l'interculturalité au travers des enjeux TEDS

La théorisation originelle du développement durable a imaginé trois piliers : la responsabilité écologique, la solidarité sociale et l'efficacité économique. Les questions culturelles sont donc absentes de cette définition. Or le constat est fait est qu'il est impossible de séparer les questions environnementales, sociales et économiques des questions culturelles.

Partager et interroger les pratiques sous l'angle interculturel est une source de richesse et de progrès collectif indéniable.

Aussi, il est proposé de s'appuyer sur le service universitaire des langues (SUL) et d'intégrer dans les enseignements et dispositifs qui y sont proposés les enjeux TEDS.

Deux actions sont initiées à partir de la rentrée 2025-26 :

- - La création d'une unité d'Enseignement Complémentaire (obligatoire) TEDS dans la formation du Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises à partir du niveau B2 suivie par une centaine d'étudiants internationaux
- - Une offre de campus soir "sensibilisation TEDS" avec une dimension internationale, dont les contenus pédagogiques sont en cours de finalisation et qui sera proposée en janvier 2026.

Dans ces formations, l'interculturalité est transversale à toutes les activités pédagogiques. Elle s'éveille progressivement pour enrichir la formation, permettant aux étudiants de passer d'une vision locale des enjeux TEDS à une **vision globale**. C'est grâce à la diversité des perspectives de chacun qu'ils pourront co-construire une compréhension plus riche et plus globale des défis de la transition. Ces formations permettront aux étudiants de se positionner en tant que citoyens du monde, conscients des défis de la transition, et développeront leur capacité à s'engager activement pour contribuer aux défis des TEDS.



## **Sous-objectif 2.5 : Mettre l'innovation pédagogique au service des TEDS**

- Action 2.5.1 : Faciliter la participation des étudiants aux projets de transitions écologiques de l'établissement sur les campus dans le cadre de projets pédagogiques intégrés aux cursus de formation.

L'intégration des étudiants aux projets de TE sur les campus pourra se faire à l'échelle des travaux dirigés, travaux pratiques et situation d'apprentissage et d'évaluation. Les services et les équipes pédagogiques collaborent pour relier les activités menées en cours (contenus et modalités) aux projets de transition menés par l'établissement.

- Action 2.5.2 : Faire des enseignements TEDS un laboratoire du renouvellement des pratiques pédagogiques

La mise en place des enseignements TEDS sont l'occasion pour les équipes pédagogiques d'expérimenter de nouveaux formats et de renouveler leurs pratiques que ce soit dans la conception des contenus ou dans l'animation des cours.

Par exemple, le « hors les murs » permet aux étudiants de vivre des expériences pratiques et concrètes, ce qui renforce leur compréhension des concepts théoriques. Cette modalité, particulièrement adaptée aux enseignements TEDS, stimule la créativité et l'innovation, en offrant aux étudiants de nouvelles perspectives et inspirations (tout comme la participation de professionnels au sein des formations, cf. supra). Elle contribue à donner du sens à l'enseignement pour les étudiants en favorisant ainsi un meilleur apprentissage. Des disciplines comme la biologie, la géologie, et l'urbanisme se prêtent assez naturellement à l'intégration des enjeux de transition écologique au cours de sessions en extérieur mais d'autres pourraient être travaillées en ce sens.

Les équipes pédagogiques devront veiller à ce que ces nouvelles pratiques, parfois coûteuses ne viennent pas déséquilibrer les budgets des formations. Les surcoûts ne pourront en aucun cas être financés par les étudiants sous forme de frais supplémentaires. Le code de l'éducation considère en effet les frais supplémentaires comme les « frais pesants sur les budgets étudiants en plus des droits d'inscription à la formation fixés dans l'arrêté national relatif aux droits d'inscription dans les diplômes nationaux. ». Ces frais ne doivent pas être obligatoires pour obtenir tout ou partie du diplôme et la prestation doit clairement être identifiée comme optionnelle

## Objectif 3 - Promouvoir une recherche responsable

---

L'ensemble des communautés de recherche est aujourd'hui travaillé par de puissants courants de questionnement des finalités de la recherche. Une demande accrue de réflexivité, d'utilité et de pertinence vient ainsi percuter une tradition d'autonomie et d'indépendance, occasionnant de passionnants débats qu'il s'agit d'entretenir, en écho à la labellisation Science avec et pour la société. L'énoncé d'un horizon de recherche responsable se décline à Nantes Université : par une interrogation des pratiques des chercheurs au regard de notre objectif de sobriété (déplacements, mutualisation d'achats) ; par un renforcement de la mise en œuvre de l'éthique environnementale au sein de la recherche ; par l'inscription d'enjeux de soutenabilité au sein des appels d'offre et à contribution lancés par l'établissement (AAP, AMI...) ainsi que par la mise en avant des activités de recherche orientées vers des connaissances et des solutions relatives aux transitions socio-environnementales (cartographie spécifique ou encore collectifs d'innovation ouverte). Cet ensemble a vocation à précipiter dans une charte de la recherche responsable.

### Sous-objectif 3.1 : Interroger les pratiques de recherche

- Action 3.1.1 : Etudier l'opportunité de créer un collectif d'innovation ouverte sur les pratiques de recherche responsable

Questionner l'impact environnemental des pratiques de recherche doit s'accompagner et être outillé pour permettre à chaque chercheur de mener ce questionnement dans le respect de la liberté académique.

La création de tels outils relève à la fois de l'innovation sociale et de l'innovation d'usages. Il est donc proposé, en lien avec les actions menées par la mission innovation ouverte, de définir les conditions permettant la création d'un collectif d'innovation ouverte sur le sujet.

- Action 3.1.2 : Former les chercheurs et les doctorants à la recherche responsable

Une formation sera proposée aux chercheurs et aux doctorants sur les enjeux globaux des TEDS et sur la possibilité de mieux prendre compte ces derniers dans leurs pratiques de recherche.

Un partenariat avec le collectif Labos1.5 pourra être utilement envisagé.

- Action 3.1.3 : Intégrer des critères TEDS dans les appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt internes

L'engagement dans une université durable passe par une présence du domaine des transitions socio-écologiques dans les appels incitatifs à destination de la communauté. Par analogie avec la politique d'achats responsable, les appels à projet internes comporteront nécessairement une dimension TEDS dans les pratiques de recherche ; seront également favorisées des recherches relevant des sciences de la durabilité.

- Action 3.1.4 : Ecrire et promouvoir une charte « Recherche responsable »

Cette action figure dans la lettre d'orientation stratégique de l'établissement. Par la co-construction et la diffusion de cette charte avec les acteurs de la recherche de l'établissement, il s'agit de faciliter l'engagement collectif et individuel des chercheurs sur le sujet en leur proposant des cadres de réflexion et guides à l'action.



### **Sous-objectif 3.2 : Une feuille de route science-société actualisée et amplifiée**

- Action 3.2.1 : Mettre en place une chaire de recherche dédiée : la forge des controverses

Dans le cadre du projet Forger, des moyens sont mobilisés pour mettre en place une chaire ciblant l'exercice des médiations scientifiques en contexte de trouble dans le rapport sciences-société. Il s'agit notamment de mettre en avant la responsabilité de la recherche face à l'éclairage des problèmes publics, cette dimension traversant l'ensemble des champs scientifiques déployés à Nantes Université.



- Action 3.2.2 : Cartographier le potentiel de recherche de Nantes Université sur les transitions socio-écologiques

A l'été 2025, une cartographie des savoirs et compétences de la recherche dans le domaine des transitions socio-écologiques<sup>20</sup> est dévoilée, permettant de repérer, à l'interne comme à l'externe, le potentiel de réponse aux enjeux en la matière dans trois registres : décarboner ; préserver ; s'adapter. L'exploration des enjeux liés à la préservation de la biodiversité ordinaire présente sur nos campus doit notamment pouvoir s'appuyer sur des compétences internes, présentes dans les laboratoires de recherche de Nantes Université.

L'identification des compétences en matière de biodiversité, d'alimentation et de santé, sujets identifiés par la commission thématique développement durable du directoire figure parmi les priorités.

### **Sous objectif 3.3 : Intégrer la prise en compte des enjeux TEDS dans l'éthique de la recherche**

- Action 3.3.1 : Renforcer le Comité d'Éthique, de Déontologie et d'Intégrité Scientifique (CEDIS) sur la prise en compte des enjeux TEDS

Le CEDIS propose un avis sur les aspects éthiques des protocoles de recherche réalisés sous la responsabilité d'un chercheur ou d'un enseignant-chercheur titulaire rattaché à l'un des laboratoires de Nantes Université. En suivant les recommandations de l'avis du COMETS du CNRS sur l'éthique environnementale<sup>21</sup>, le champ d'actions du CEDIS pourrait être élargi à la question de la responsabilité à l'égard de l'empreinte environnementale des pratiques et sujets de recherche.

- Action 3.3.2 : Mieux former les chercheurs et futurs chercheurs à l'éthique environnementale

Le renforcement du rôle du CEDIS ne va pas sans une sensibilisation et une formation accrues aux enjeux environnementaux de la recherche, en particulier au niveau doctoral. Une formation spécifique est donc à envisager qui permette à la fois d'examiner l'impact environnemental des pratiques, équipements et thématiques puis d'examiner la complexité des choix à opérer, la teneur des débats à cet égard : mesure des impacts, logiques de proportionnalité.

---

<sup>20</sup> Les huit domaines thématiques retenus pour cette cartographie sont les suivants : ☒ Décarboner les mobilités, Décarboner les énergies, Décarboner l'industrie, Préserver la santé humaine, Préserver la biodiversité et les milieux, S'adapter dans les organisations, S'adapter en ville, S'adapter sur le littoral.

<sup>21</sup> <https://comite-ethique.cnrs.fr/avis-du-comets-integrer-les-enjeux-environnementaux-a-la-conduite-de-la-recherche-une-responsabilite-ethique/>

## Objectif 4 – Habiter des campus respectueux de la nature et de l'humanité

Il est fréquent que l'enjeu du développement durable soit réduit à la question de l'atténuation de l'impact environnemental. Si cette réduction serait une erreur, la dimension de la sobriété, de la frugalité et de la réorientation est en revanche bien incontournable, ce dont témoignent nos nombreux appuis en la matière. Des appuis ne sont pas des lauriers sur lesquels on se repose, aussi est-il important de poursuivre le travail. Bien sûr en connaissant et en réduisant notre empreinte carbone : le BEGES et son plan de transition sont élaborés en interne pour davantage de robustesse dans la démarche. Cela passe aussi par une attention renouvelée à nos pratiques d'achat (des compétences métier spécifiques sont ici indispensables), un approfondissement de l'économie circulaire aujourd'hui embryonnaire au sein de l'établissement mais aussi questionner aussi nos projets architecturaux pour aller au-delà des cahiers des charges réglementaires.

Cela renvoie plus largement à un enjeu de l'habiter sur les campus universitaires : comment enrichir les activités qui s'y déploient, associer davantage les humains et non-humains, promouvoir le vivant ? C'est ici une compétence relative à la biodiversité qu'il convient d'intégrer au sein des services universitaires. Et c'est simultanément une attention accrue aux métiers relevant de la maintenance et de la réparation. La division des tâches rend souvent ces métiers peu connus, peu visibles ; nombreux sont celles et ceux qui ne savent pas comment sont maintenus et soignés des espaces qu'ils fréquentent pourtant au quotidien.

### Sous-objectif 4.1 : Réduire l'empreinte carbone



- Action 4.1.1 : Déployer le plan de transition du B-GES

Finalisé en mars 2025, le premier bilan d'émissions de gaz à effet de serre a été réalisé (cf supra).

Le plan de transition contient 125 actions réparties dans tous les domaines d'émissions identifiées (Achats, Déplacements, Immobilisations, Energie, Déchets, émissions hors énergie), 70 concernent nos 3 principaux postes d'émissions.

Pour respecter l'accord de Paris, la trajectoire souhaitable impose une réduction de -5,4% par an, soit près de 3 100 tCO<sub>2</sub>e pour la première année.

Deux types de mesures, à des horizons temporels différents (pouvant aller jusqu'à un déploiement en 2030), ont été définies :

- Les actions d'améliorations visant à une fiabilisation des données pour l'établissement du prochain bilan de gaz à effet de serre (méthode de collecte, précision des données collectées...).
- Les actions de réduction visant à diminuer l'impact des activités (arrêt, changement de pratiques, achats à faible empreinte CO<sub>2</sub>...) intégrées dans les différents sous-objectifs du schéma. Elles sont de trois natures différentes : sensibilisation, évolution organisationnelle, investissements financiers.

Nombre d'entre elles sont d'ores et déjà prises en compte dans nos différents documents stratégiques (cf. partie 1) et ne seront pas reprises ici. Elles sont déjà citées sous forme d'encadrés dans les parties « panorama des schémas » ou directement dans les objectifs et actions du SDDRSE.

Les actions spécifiques au Bilan de GES visant à l'amélioration du recueil des données pour notre prochain bilan de gaz à effet de serre sont les suivantes :

- Améliorer le suivi des surfaces non bâties
- Améliorer la connaissance des distances/modes de transport de nos livraisons par nos fournisseurs
- Améliorer le suivi des déplacements professionnels avec les véhicules personnels
- Améliorer les connaissances des déplacements des étudiants dans le cadre des

- Stages/alternances/échanges d'étude en France ou à l'étranger
- Améliorer les connaissances des déplacements domicile travail/lieux d'étude - enquête périodique
- Disposer un inventaire des installations frigorifiques
- Mettre en place une gestion de la maintenance assistée par ordinateurs pour aider au suivi des équipements de process émissifs
- Maintenir le niveau de connaissance de nos productions de déchets (suivi, inventaires des moyens de pré-collecte et de collecte...)

Les mesures de réductions de notre impact carbone définies dans le cadre du Bilan GES sont les suivantes :

- Mesures de sensibilisation :
  - Sensibiliser les acheteurs et acheteuses sur l'impact CO2 de leurs achats,
  - Sensibiliser notre communauté à l'impact CO2 de l'alimentation (défis, information, conférences, ateliers...),
  - Sensibiliser notre communauté aux modes de transports plus vertueux (transports doux, en commun, covoiturage...),
  - Informer les occupants (du pôle à l'usager) des consommations d'énergie des locaux occupés,
  - Communiquer aux usagers l'impact Carbone et les coûts liés à la production de froid,
- Mesures organisationnelles :
  - Inciter les étudiants à l'usage des transports bas carbone lors de leur stages/échanges,
  - Développer nos partenariats avec le CROUS/Métropoles/Agglomérations sur les questions de mobilité,
  - Être plus sobre dans l'installation de matériel technologique (mutualisation des usages),
  - Etudier la possibilité de réinternaliser certains services (ex : reprographie, appel aux compétences internes existantes...),
  - Organiser la fermeture de nos bâtiments à certaines périodes de l'année ou lors de conditions météorologiques extrêmes,
  - Organiser les heures d'ouvertures/occupation des locaux avec les composantes afin de baisser les coûts d'exploitation,
  - Optimiser nos pratiques de tri/collecte en les adaptant encore mieux aux besoins (organisation/achat de matériel...),
  - Diminuer le parc de production de froid en le limitant aux installations de process essentielles
- Mesures d'investissements
  - Raccorder nos installations de process aux réseaux de froid urbains quand ils seront existants,
  - Réutiliser la chaleur fatale pour certaines installations techniques,
  - Réduire la production de déchets à la source

## **Sous-objectif 4.2: Améliorer la prise en compte et la gestion des pollutions (eau, atmosphérique, sols)**

- Action 4.2.1 : identifier les risques environnementaux induits par nos activités

La question des obligations environnementales de l'établissement (au titre du code de l'environnement) et les risques environnementaux liés à nos activités est aujourd'hui un point aveugle de la démarche de transformation écologique.

Un diagnostic doit être mené pour identifier ces obligations et mettre en œuvre des éventuelles actions correctives.



- Action 4.2.2 : tendre progressivement vers le « zéro usage unique »

Lorsque des alternatives crédibles existent pour les biens, produits et consommables utilisés au sein de l'établissement, cette mesure adresse l'ensemble des domaines de la commande publique, tout en prenant en

considération les possibilités et contraintes propres à chaque secteur d'activité.

### **Sous-objectif 4.3 : Développer et promouvoir l'économie circulaire**

- Action 4.3.1 : Elaborer une feuille de route économie circulaire et ressources

Objectif posé dans la lettre d'orientation stratégique de l'établissement et sans préjuger du contenu de cette future feuille de route, certains grands principes peuvent d'ores et déjà en être esquissés.

Cette feuille de route se situera en prolongation de l'actuel plan de gestion des déchets (création et optimisation des filières de déchets) pour :



- Favoriser le réemploi et le prêt de produits / biens / consommables entre composantes/laboratoires/services avant d'en acheter de nouveau



- Développer le prêt ou le don aux personnels et/ou aux étudiants pour les matériels qui ne sont plus utilisés par les services universitaires ;
- Réduire la production de déchets à la source (mesure proposée dans le plan de transition du bilan d'émissions de GES)
- Développer les pratiques de réemploi entre les étudiants et/ou les personnels



- Étudier la faisabilité d'autres mesures à impact positif et potentiellement réalisables au sein de l'université (exemple : la possibilité de mettre en place un système de consigne du verre ou des contenants en aluminium sur les campus)

Cette démarche est à connecter avec les actions portées par les territoires sur lesquels se situent nos campus et notamment la démarche portée par Nantes Métropole (Nantes Terre de Réemploi)



### **Sous-objectif 4.4 : Mieux connaître la biodiversité sur les campus pour mieux la protéger**

- Action 4.4.1 : Réaliser des inventaires de biodiversité sur les campus

Nantes Université fait sienne la philosophie du muséum national d'histoire naturelle : « mieux connaître la nature pour mieux la préserver ».

Action commune portée par les membres de l'EPE, réaliser des inventaires de biodiversité sur les campus constitue la première étape de cette meilleure connaissance. Ils permettront d'identifier les espèces remarquables et/ou protégées qui sont susceptibles d'être présentes sur les campus et de proposer des actions pour les protéger.

- Action 4.4.2 : Adopter une gestion différenciée de nos espaces non bâtis

Sur la base des inventaires de biodiversité réalisés sur les campus, il s'agit d'adopter une trajectoire de gestion intégrée et différenciée de nos espaces non bâtis. Cette approche écologique des pratiques d'entretien d'espaces verts et de jardinage vise à concilier les usages des espaces verts avec la préservation de la biodiversité et la protection des ressources naturelles (eau, sol). La gestion différenciée vise à adapter les pratiques de gestion aux spécificités de chaque espace (de l'entretien très soigné à l'entretien naturel).

Sa philosophie se résume dans la maxime : "Entretien autant que nécessaire, mais aussi peu que possible".

La finalité est d'atteindre un équilibre entre les enjeux environnementaux, économiques, sociaux et culturels.



## Sous-objectif 4.5 : Promouvoir une alimentation responsable, en lien avec nos partenaires

- Action 4.5.1 : Développer l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine et périurbaine est une thématique abordée à la fois par la conférence de développement durable et la commission thématique développement durable du directoire. Elle renvoie pour autant à des déclinaisons protéiformes, pouvant à la fois voir :

- L'installation d'un maraîcher ou d'un agriculteur sur les terres du campus
- L'installation de marchés de producteurs sur les campus
- Le développement de potagers partagés entre usagers du campus et des quartiers environnants
- L'expérimentation de l'éco-pâturage au sein des campus



- Action 4.5.2 : Valoriser les initiatives existantes en matière de circuits courts sur les campus

En cohérence avec l'action précédente, des initiatives, notamment portés par des associations ou collectifs d'étudiants sont déjà existantes. Il s'agit ici de les promouvoir, d'affirmer un soutien fort à ces initiatives et d'encourager leur essaimage sur l'ensemble des campus de Nantes Université.



- Action 4.5.3 : Développer la végétalisation urbaine pour créer des îlots de fraîcheur

L'objectif est de contribuer à rafraîchir les bâtiments et sites universitaires, lutter contre les îlots de chaleur, tout en préservant la biodiversité et le bien-être de la communauté universitaire.

Des études de faisabilité et des expérimentations pilotes pourront être menées pour la plantation d'arbres, la végétalisation des toits et de façades, etc.



- Action 4.5.4 : Elaborer un volet commun sur les questions d'alimentation responsable dans les conventions CROUS – membres de Nantes Université

Également identifiée dans le schéma directeur vie étudiante et de campus, cette action part du constat que la question de la restauration collective ne relève pas de la compétence directe de l'établissement. Pour autant, le sujet est au cœur des préoccupations des étudiants et les questions liées à l'alimentation sont centrales en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

La promotion d'une offre alimentaire bas carbone est ainsi une des mesures du plan de transition du bilan d'émissions de gaz à effet de serre.

Le travail partenarial avec le CROUS est bien un préalable et une préoccupation partagée par l'ensemble des membres de Nantes Université.



Par ailleurs, la question des produits proposés dans les distributeurs automatiques (aujourd'hui, pour la plupart ultra-transformés) doit être posée afin d'envisager un remplacement par des produits plus nutritifs et plus responsables. La question du don des denrées alimentaires non consommées sur les campus sera également étudiée.



- Action 4.5.5 : faire évoluer les prestations traiteurs pour proposer une offre végétarienne par défaut

L'impact de l'alimentation fournie par les prestataires traiteurs équivaut à près de 1000 tonnes de CO<sub>2</sub>e par an pour 2022). Il est donc proposé, dans un enjeu d'exemplarité et pour réduire cet impact, de favoriser l'appel aux prestations bas carbone et végétarienne auprès de nos fournisseurs.



- Action 4.5.6: sensibiliser notre communauté à l'impact CO2 de nos activités

Cette sensibilisation sera menée par des actions de sensibilisation et d'information adaptées à notre communauté. Des enquêtes périodiques seront menées afin de mieux mesurer, notamment l'évolution de la consommation alimentaire de nos usagers ainsi que celle de leurs pratiques de mobilité.

## Objectif 5 – Faire du développement durable un vecteur de lien social et de qualité de vie sur les campus

---

Dans un contexte de « backlash » écologique, on oppose fréquemment fin du monde et fin de mois ou encore les limites écologiques de la planète au plancher social.

Dans l'écologie politique pourtant, ces dimensions sont consubstantielles, ce dont témoigne l'acceptation du développement durable comme action expérimentale collective. Se réapproprier des lieux d'étude, de travail et de vie passe certes par une orientation vers des campus soutenables (plusieurs contributions sont ici issues de la conférence de développement durable) mais aussi par une plus grande attention aux conditions de vie. On peut ici mettre notamment en avant des actions relatives à la santé, à la convivialité et à l'évolution du rapport au travail.

### Sous-objectif 5.1 : Créer les conditions du vivre ensemble sur les campus



- Action 5.1.1 : Favoriser la convivialité entre les usagers des campus

Le développement de la convivialité telle que proposée par les membres de la conférence de développement durable peut très certainement prendre de multiples formes et la liste ci-dessous n'est ni exhaustive ni limitative.

Il s'agit notamment :

- D'organiser des temps conviviaux entre usagers de Nantes Université
- De proposer des ateliers de fabrication propices au partage de compétences
- De créer un programme d'échange inter-campus au sein de Nantes Université

### Sous-objectif 5.2 : Développer l'emploi étudiant sur les campus



- Action 5.2.1 : Développer l'emploi étudiant au service des TEDS sur les campus

Aujourd'hui pensés comme des lieux d'études, la démarche de l'établissement, notamment par son schéma directeur vie étudiante et de campus, consiste à faire des campus des lieux de vie alliant bien-être, vivre ensemble et valorisation de l'engagement.

L'objectif est d'encourager à ce qu'ils deviennent acteurs de leur campus en :

- Identifiant les actions pouvant être assurées par les étudiantes et les étudiants sur les campus (avec une attention particulière aux emplois dans le domaine de la transition écologique)
- Priorisant la communication des offres d'emploi étudiant relatives aux TEDS

### Sous-objectif 5.3 : Mesurer l'impact des actions en matière de TEDS

- Action 5.3.1 : Elargir le baromètre social aux questions DD/RS

La prise en compte des TEDS n'est pas récente à l'université. Depuis plus de 15 ans, l'établissement a pris conscience de la nécessité d'agir. Néanmoins, il reste difficile d'évaluer la perception et la prise en compte réelle de ces sujets au sein de la communauté universitaire. Intégrer des questions adressées aux personnels dans des outils robustes déjà très implantés dans l'établissement permet de répondre à cet enjeu d'évaluation.

### Sous-objectif 5.4 : Renforcer les actions de formation des personnels



- Action 5.4.1 : Généraliser à l'ensemble des personnels la formation proposée aux membres de la conférence de développement durable

Afin de pouvoir délivrer des avis éclairés et partager une culture commune autour des enjeux TEDS, il sera proposé aux membres de la conférence de développement durable une formation à compter du démarrage de la saison 3. Cette formation, destinée à éclairer les grands enjeux sociétaux actuels et futurs mais aussi à poser le cadre d'une action possible de l'université sur ces sujets, a vocation à être proposée, en complément des actions de formation déjà existantes, à l'ensemble des personnels de Nantes Université et des établissements membres.

- Action 5.4.2 : Développer un parcours de formation des encadrants dédié aux TEDS

La prise en compte des enjeux TEDS dans les organisations de travail est facilitée lorsque les encadrants sont en capacité de formuler des objectifs clairs sur le sujet pour leurs équipes. Pour ce faire, ils doivent être outillés pour comprendre les enjeux des TEDS et la façon de les décliner concrètement dans les missions qui sont les leurs et celles de leurs équipes.

Ce parcours pourrait s'adosser au « parcours dirigeants » existant ou aux actions de formation déjà proposées aux encadrants de l'établissement.

### **Sous-objectif 5.5 : Renforcer et promouvoir la santé étudiante et des personnels**



- Action 5.5.1 : Déclinaison du plan « Améliorer le bien-être et la santé des étudiants des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture et de Paysage »

La thématique de la santé étudiante a été identifiée par la commission thématique développement durable ainsi que par la commission thématique Qualité de vie universitaire du directoire comme pouvant faire l'objet d'un travail commun avec les établissements membres.

En complémentarité avec les actions déjà mises en place au sein des différents établissements, notamment sur les enjeux de prévention (pour les personnels et étudiants) et de soins (pour les étudiants), il est proposé de s'appuyer sur le plan d'action « Améliorer le bien-être et la santé des étudiants des ENSAP » ainsi que sur les mesures portées par le schéma directeur vie étudiante et de campus proposé par le ministère de la culture en mars 2022 pour identifier des actions communes à Nantes Université et ses membres.<sup>22</sup>

La lutte contre la sédentarité, objet d'une feuille de route en cours de préparation, est également un point d'attention majeur de l'établissement.

---

<sup>22</sup> <https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/rapports/Ameliorer-le-bien-etre-et-la-sante-des-etudiants-des-ecoles-nationales-superieures-d-architecture-et-de-paysage>

# Suivi et pilotage du schéma

Ce schéma a été conçu comme **une boussole pour l'ensemble de la communauté universitaire**. Toute personne soucieuse de dézoomer ou de contextualiser son action en termes de développement durable doit ainsi pouvoir s'y retrouver et s'orienter. C'est sa principale finalité.

Ce schéma est aussi l'occasion d'**amplifier des actions dans cinq grands domaines**. Pensé comme un **schéma transversal et systémique**, le pilotage des actions est amené à être partagé par l'ensemble des vice-présidents et vice-présidentes de Nantes Université, des commissions thématiques du directoire et des services ainsi que par les conseils de pôles. La mise en cohérence et l'évaluation globale du schéma dans son ensemble sera réalisé par un duo technico-politique Mission pour la transformation écologique et vice-présidence en charge des transformations écologiques et des médiations scientifiques.

Plus précisément sur l'implication des commissions thématiques du directoire, il reviendra à chaque commission thématique de réaliser une évaluation annuelle de l'avancée des actions correspondant à leur portefeuille thématique. Cette évaluation et ce suivi seront consolidées par la commission thématique développement durable qui en proposera un bilan annuel présenté en comité des services universitaires, en équipe de direction et en directoire ainsi qu'au conseil d'administration de l'établissement. Ce séquençage annuel correspond à la préparation de l'auto-évaluation DDRS.

Des actions spécifiques ont été identifiées : leur degré d'avancement fera l'objet d'un suivi sous forme de « météo des actions » sans pour autant doter chaque action d'un indicateur spécifique.

Objectif concerné par l'indicateur		Indicateur	Responsable de l'indicateur	Temporalité de calcul	Commentaires
Installer une gouvernance orientée transformation écologique	I1.1	Taux d'actions transformation écologique réalisées tous schémas confondus	MTE/DPEQ	Annuelle	Nécessite d'avoir mis en place l'action 1.1.2
	I1.2	Nombre de représentations institutionnelles externes	Cabinet de la présidente/DGS	Annuelle	
	I1.3	% d'étudiants sensibilisés	MTE	Annuelle	
Formations	I2.1	% d'étudiants ayant suivi une UE TEDS	DFRU	Annuelle	Appui sur la cartographie des UE TEDS réalisée par la

					DFRU
	I2.2	% de formations proposant au moins une UE TEDS	DFRU	Annuelle	Appui sur la cartographie des UE TEDS réalisée par la DFRU
Promouvoir une recherche responsable	I3.1	% de laboratoires ayant réalisé un bilan d'émissions de gaz à effet de serre	DRPI	Annuelle	
	I3.2	% d'unités de recherche ayant signé la charte recherche responsable	DRPI	Annuelle	Nécessite l'approbation de la charte en CA
	I3.3	% de personnels formés, en particulier les personnels de recherche	MTE/DRPI/DRHDS	Annuelle	
Habiter des campus respectueux de la nature et de l'humanité	I4.1	% de réduction des émissions de GES	MTE	Tous les trois ans	
	I4.2	Nombre d'actions en faveur de la biodiversité	MTE	Annuelle	Caractérisation nécessaire de ces actions
Faire du développement durable un vecteur de lien social et de qualité de vie sur les campus	I5.1	Evolution du taux de satisfaction quant à la prise en compte des enjeux TEDS au sein de l'établissement (connaissance et adéquation aux attentes)	MTE	Tous les deux ans	Appui sur le baromètre social à confirmer

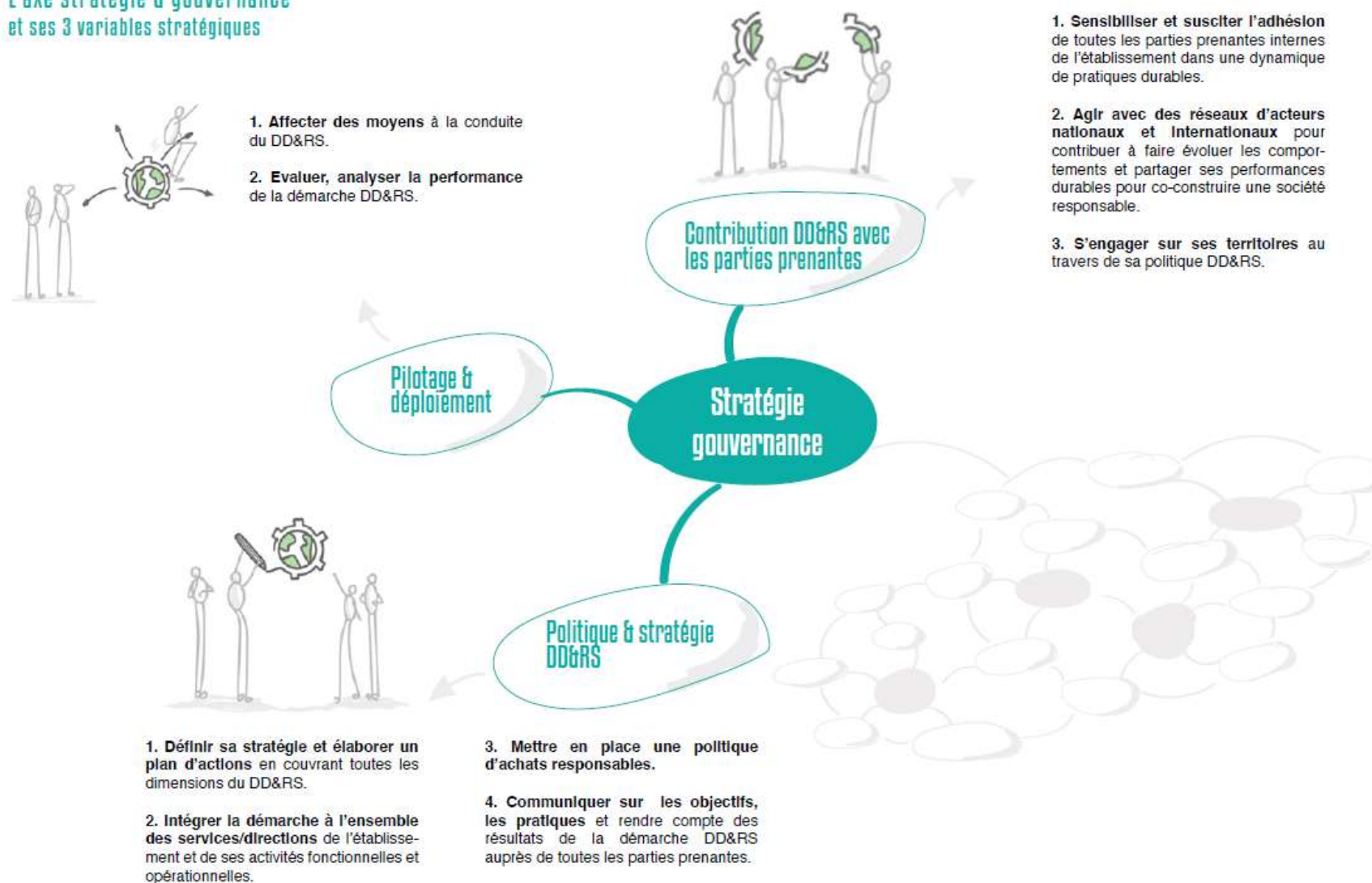
# Annexes

---

# Annexe 1 - Le référentiel DDRS

## Axe 1 – Stratégie et gouvernance

### L'axe stratégie & gouvernance et ses 3 variables stratégiques



## L'axe enseignement & formation et ses 4 variables stratégiques



**Société de la  
connaissance DD&RS**

1. Développer et accompagner les démarches, méthodes et supports pédagogiques favorisant la diffusion et l'accès à la connaissance des parties prenantes.

2. Ouvrir à l'international dans un objectif de co-développement (notamment avec les pays en développement) concernant les parties prenantes internes.



**Enseignement  
& formation**

**Formation initiale  
des enseignants,  
chercheurs...**

1. Incitation et soutien aux enseignant.e.s pour favoriser d'une part l'intégration du DD&RS d'autre part la transversalité des enseignements.

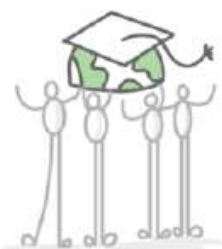
2. Formation des futurs enseignant.e.s et/ou des doctorant.e.s aux enjeux et compétences DD&RS.



**Compétences DD&RS  
des apprenants**

1. Apprentissage à la mise en application des connaissances et compétences DD&RS dans tous les travaux et missions, y compris en entreprise.

2. Accompagnement et reconnaissance des initiatives étudiantes (hors formation) dans la réalisation de projets DD&RS (apprenant.e.s en cursus normal (formation initiale) ou apprenant.e.s tout au long de leur vie (formation continue).



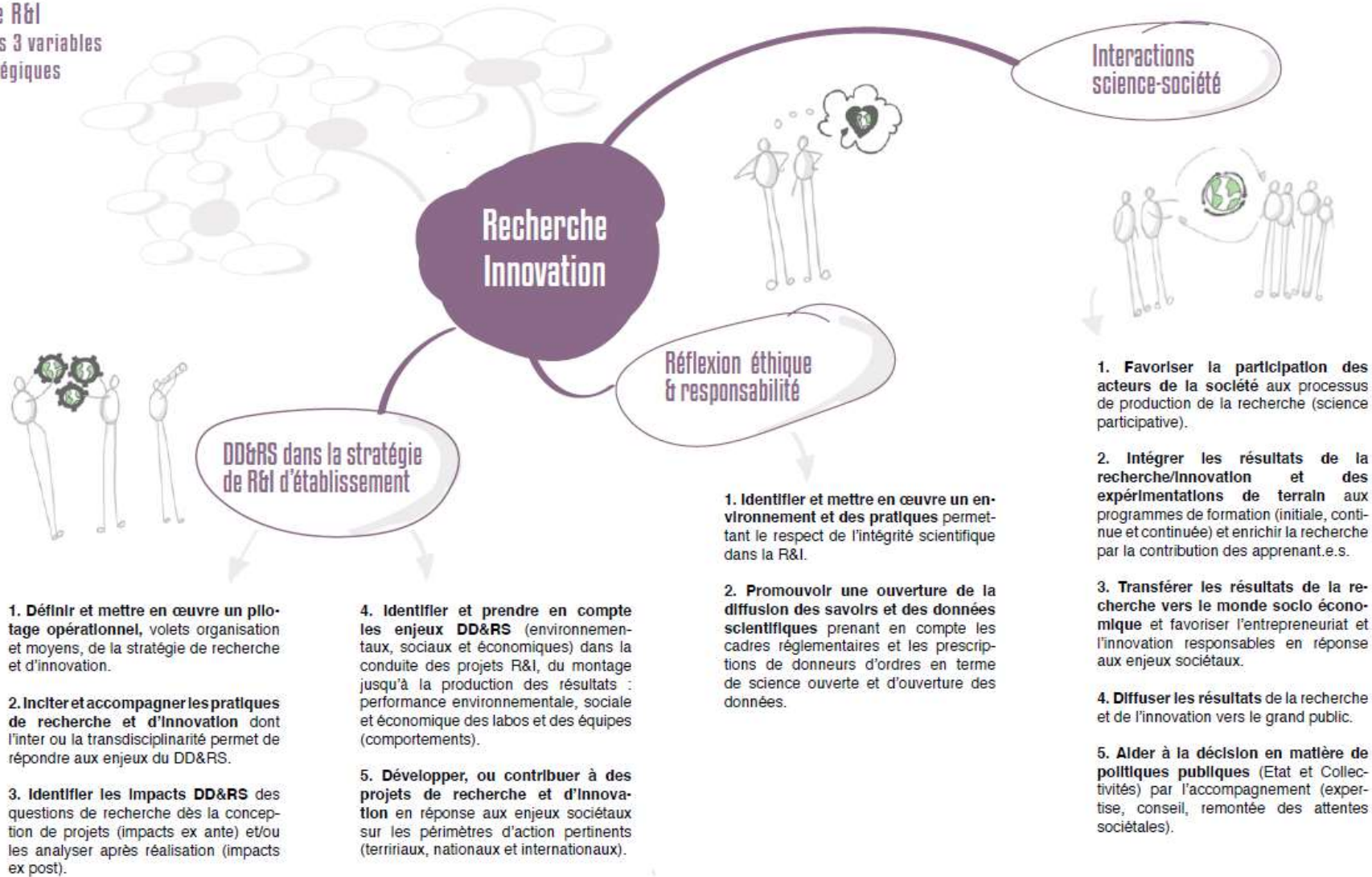
**DD&RS dans  
les formations**

1. Adapter les enseignements des cursus traditionnels : intégration des problématiques de DD&RS dans les programmes de la formation initiale, y compris des programmes d'apprentissage et d'alternance.

2. Intégrer le DD&RS dans les programmes de formation continue.



L'axe R&I  
et ses 3 variables  
stratégiques

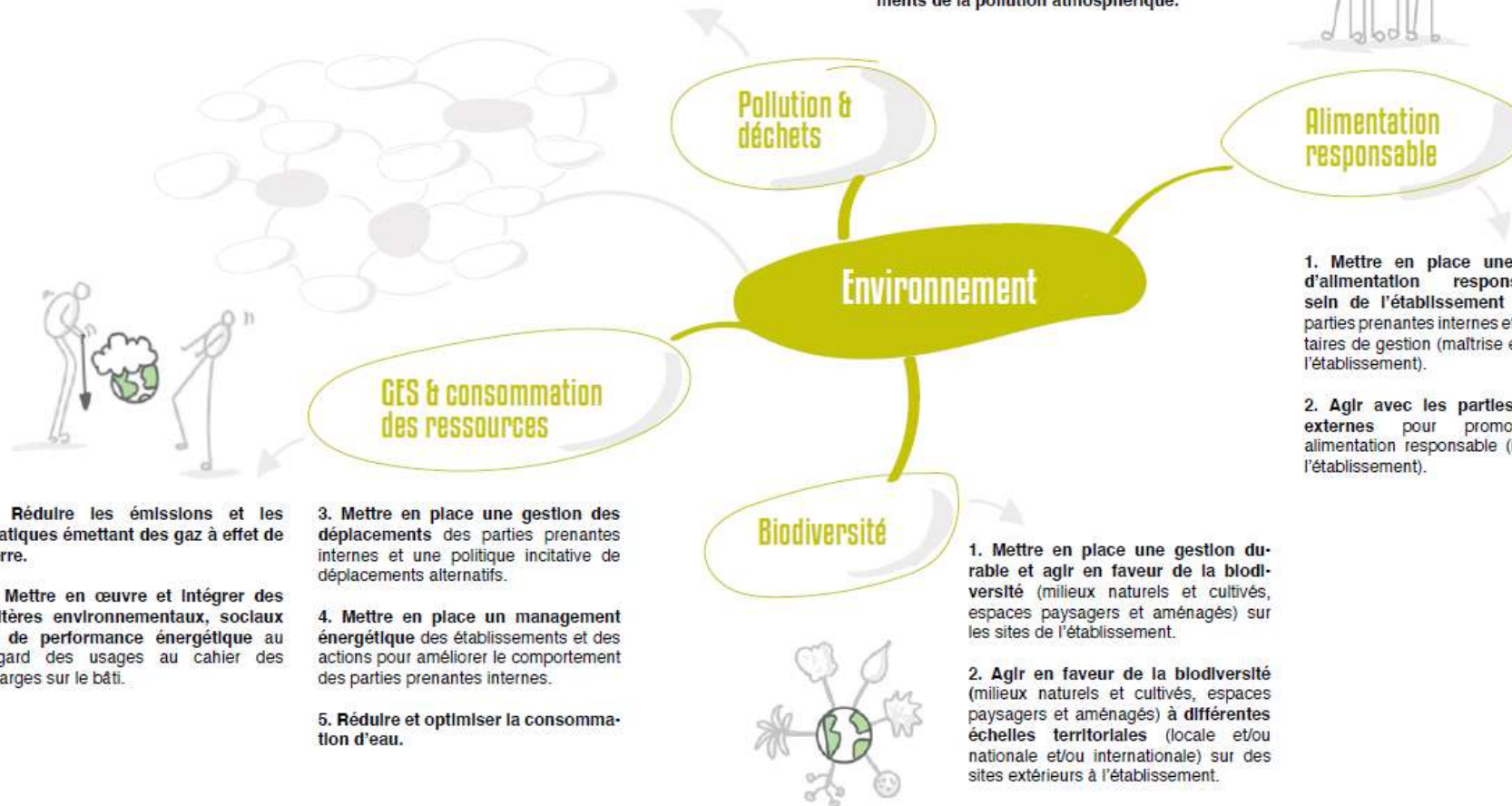


**L'axe environnement et ses 4 variables stratégiques**



1. Améliorer la gestion des effluents liquides organiques (réduction, contrôle, traitement).
2. Réduire, ré-utiliser, recycler les déchets assimilés aux ordures ménagères.

3. Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les déchets dangereux et spécifiques (hors D.E.E.E) et d'effluents liquides dangereux.
4. Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les D.E.E.E.
5. Réduire et optimiser les traitements de la pollution atmosphérique.



1. Réduire les émissions et les pratiques émettant des gaz à effet de serre.
2. Mettre en œuvre et intégrer des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique au regard des usages au cahier des charges sur le bâti.

3. Mettre en place une gestion des déplacements des parties prenantes internes et une politique incitative de déplacements alternatifs.
4. Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes internes.
5. Réduire et optimiser la consommation d'eau.

1. Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement auprès des parties prenantes internes et des délégataires de gestion (maîtrise en propre de l'établissement).
2. Agir avec les parties prenantes externes pour promouvoir une alimentation responsable (influence de l'établissement).

1. Mettre en place une gestion durable et agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) sur les sites de l'établissement.
2. Agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) à différentes échelles territoriales (locale et/ou nationale et/ou internationale) sur des sites extérieurs à l'établissement.

## L'axe politique sociale et ses 4 variables stratégiques

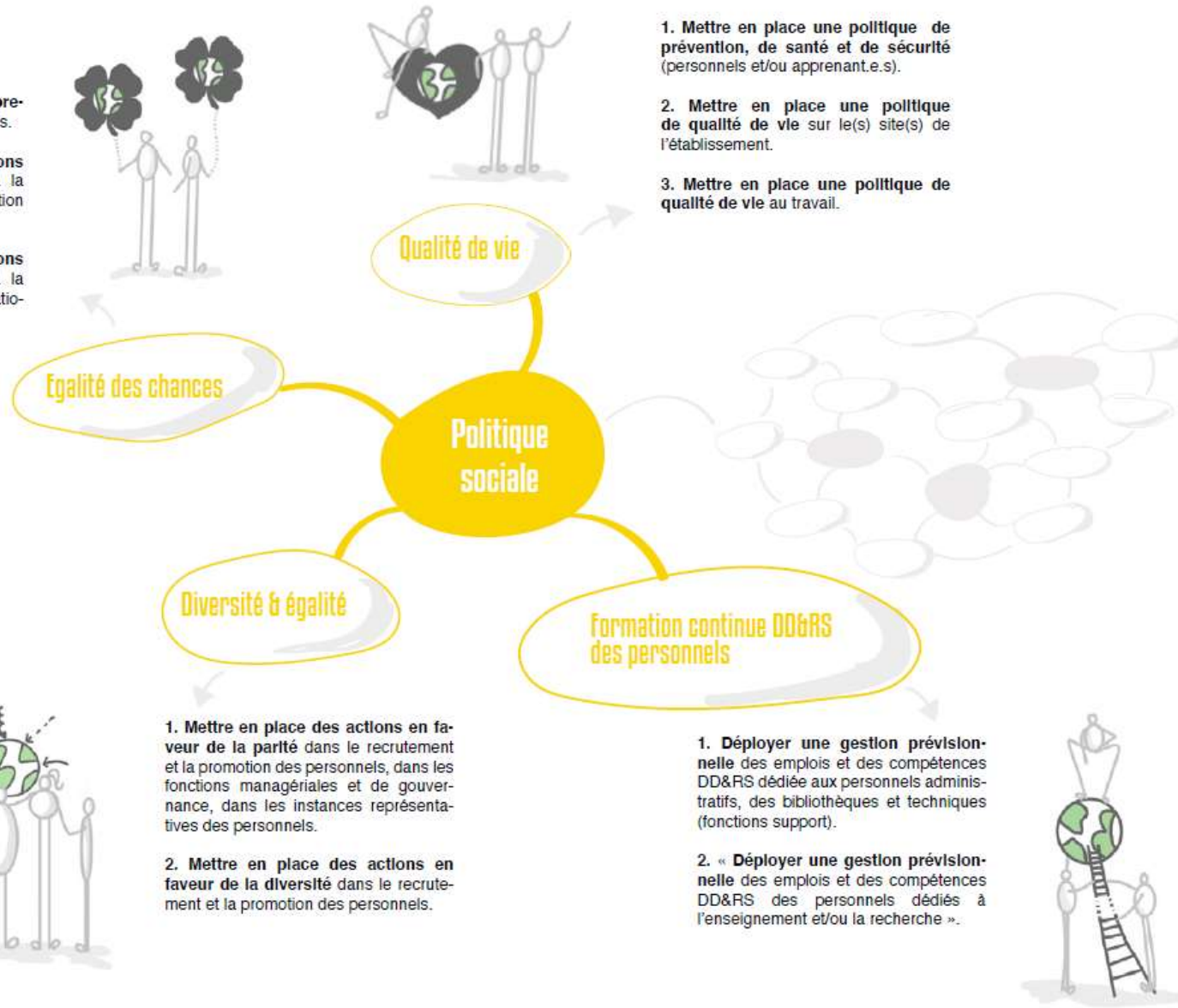
1. Préparer la venue de futurs apprenant.e.s quels que soient leurs profils.

2. Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s en situation de handicap.

3. Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s interna-tionna(les)ux.

4. Développer des conditions d'études/formations favorables à l'ouverture sociale des établissements et à la réussite des apprenant.e.s.

5. Favoriser l'insertion professionnelle des apprenant.e.s quels que soient leurs profils.



## Annexe 2 - Tableau récapitulatif des actions

Tableau de synthèse des actions du SD DDRSE		
Objectif	Sous-objectif	Action
Objectif 1 - Installer une gouvernance orientée transformation écologique	Sous- objectif 1. 1 : Piloter le projet d'établissement au prisme des TEDS	Action 1.1.1 : Elaborer un budget vert
		Action 1.1.2 : Outiller et suivre le reporting DD/RS
	Sous- objectif 1.2 : Diffuser et promouvoir une culture commune autour des TEDS	Action 1.2.1 : Faciliter la mise en action de la communauté universitaire
		Action 1.2.2 : Renforcer le développement et la diffusion des actions de sensibilisation communes à l'EPE en matière de TEDS et en particulier sur les sujets biodiversité, alimentation et santé.
		Action 1.2.3: Mobiliser le principe de subsidiarité au service des TEDS
	Sous- objectif 1. 3 : Renforcer la robustesse des réseaux de travail	Action 1.3.1 : Investir les actions portées par L'Initiative
	Sous-objectif 1.4 : Contribuer à la construction des politiques publiques	Action 1.4.1 : Une expertise au service de l'action publique locale : contribution aux gouvernances ouvertes métropolitaines
Action 1.4.2 : Renforcer les partenariats de l'Université avec des associations locales (dans le champ des ODD)		
Objectif 2 - Former à et en Anthropocène/ Former face au défi écologique et développer une pédagogie de la transition	Sous – objectif 2.1 : Augmenter la visibilité des initiatives déjà existantes	Action 2.1.1 : Exploiter et enrichir la cartographie existante des UE TEDS pour permettre de mieux partager les ressources pédagogiques
		Action 2.1.2 : Réaliser une cartographie des activités de formation continue relatives aux TEDS
	Sous-objectif 2.2 : Structurer des communautés de pratiques apprenantes	Action 2.2.1 : Structurer le réseau des enseignants référents TEDS de Nantes université
	Sous-objectif 2.3 : Permettre la montée en compétences des E-C /futurs EC	Action 2.3.1 : Promouvoir et développer les dispositifs de formation des enseignants-chercheurs

		<p>Action 2.3.2 : Encourager l'évaluation des enseignements sur les TEDS par les étudiants (EEE), dans une démarche globale</p> <p>Action 2.3.3 : Développer une collection de REL dédiée aux TEDS</p>	
	Sous-objectif 2.4 : Renforcer nos collaborations internationales	Action 2.4.1 : Promouvoir l'interculturalité au travers des enjeux TEDS	
	Sous-objectif 2.5 : Mettre l'innovation pédagogique au service des TEDS	Action 2.5.1 : Faciliter la participation des étudiants aux projets de transitions écologiques de l'établissement sur les campus dans le cadre de projets pédagogiques intégrés aux cursus de formation.	
		Action 2.5.2 : Faire des enseignements TEDS un laboratoire du renouvellement des pratiques pédagogiques	
	Sous-objectif 3.1 : Interroger les pratiques de recherche	Action 3.1.1 : Etudier l'opportunité de créer un collectif d'innovation ouverte sur les pratiques de recherche responsable	
		Action 3.1.2 : Former les chercheurs et les doctorants à la recherche responsable	
		Action 3.1.3 : Intégrer des critères TEDS dans les AAP ou AMI internes	
		Action 3.1.4 : Ecrire et promouvoir une charte Recherche responsable	
	Sous-objectif 3.2 : Amplifier la feuille de route Sciences-Sociétés	Action 3.2.1 : mettre en place une chaire de recherche dédiée : la forge des controverses	
		Action 3.2.2 : cartographier le potentiel de recherche sur les transitions socio-écologiques	
	Sous objectif 3.3 : Intégrer la prise en compte des enjeux TEDS dans l'éthique de la recherche	Action 3.3.1 : Renforcer le CEDIS sur la prise en compte des enjeux TEDS	
		Action 3.3.2 : Mieux former les chercheurs et futurs chercheurs à l'éthique environnementale	
	Objectif 4 – Habiter des campus respectueux de la nature et de l'humanité	Sous-objectif 4.1 : Réduire l'empreinte carbone	Action 4.1.1 : Déployer le plan de transition du B-GES
		Sous-objectif 4.2 : Améliorer la prise en compte et la gestion des pollutions (eau, atmosphérique, sols)	Action 4.2.1 : Identifier les risques environnementaux induits par nos activités
Action 4.2.2 : tendre progressivement vers le « zéro usage unique »			

	Sous-objectif 4.3 : Développer et promouvoir l'économie circulaire	Action 4.3.1 : Elaborer une feuille de route économie circulaire et ressources
	Sous-objectif 4.4 : Mieux connaître la biodiversité sur les campus pour mieux la protéger	Action 4.4.1 : Réaliser des inventaires de biodiversité sur les campus
		Action 4.4.2 : Adopter une gestion différenciée de nos espaces non bâtis
	Sous-objectif 4.5 : Promouvoir une alimentation responsable, en lien avec nos partenaires	Action 4.5.1 : Développer l'agriculture urbaine
		Action 4.5.2 : Valoriser les initiatives existantes en matière de circuits courts sur les campus
		Action 4.5.3 : Développer la végétalisation urbaine pour créer des îlots de fraîcheur
		Action 4.5.4 : Elaborer un volet commun sur les questions d'alimentation responsable dans les conventions CROUS – membres de Nantes Université
		Action 4.5.5 : Faire évoluer les prestations traiteur pour proposer une offre végétarienne par défaut
		Action 4.5.6 : Sensibiliser la communauté universitaire à l'impact CO2 de nos activités
Objectif 5 - Faire du développement durable un vecteur de lien social et de qualité de vie sur les campus	Sous-objectif 5.1 : Créer les conditions du vivre ensemble sur les campus	Action 5.1.1 : Favoriser la convivialité entre les usagers des campus
	Sous-objectif 5.2 : Développer l'emploi étudiant sur les campus	Action 5.2.1 : Développer l'emploi étudiant sur les campus au service des TEDS
	Sous-objectif 5.3 : Mesurer l'impact des actions en matière de TEDS	Action 5.3.1 : élargir le baromètre social aux questions TEDS
	Sous-objectif 5.4 : Renforcer les actions de formation des personnels	Action 5.4.1 : Généraliser à l'ensemble des personnels la formation proposée aux membres de la Conférence de développement durable
		Action 5.4.2 : Développer un parcours de formation des encadrants dédié aux TEDS
Sous-objectif 5.5 : Renforcer et promouvoir la santé étudiante	Action 5.5.1 : Déclinaison du plan « Améliorer le bien-être et la santé des étudiants des ENSAP »	

## Annexe 3 – Glossaire

---

**ACV** : Analyse du Cycle de Vie

**AMAP** : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

**BEGES** : Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre

**COARA** : Coalition for Advancing Research Assessment

**CEDIS** : Comité d'Ethique, de Déontologie et d'Intégrité Scientifique

**CPER** : Contrat de Plan Etat-Région

**CPOE** : Contrats Pluriannuels d'Objectifs et d'Engagement

**CPOM** : Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens

**CST** : Culture Scientifique et Technique

**CU** : Certificat d'Université

**DD/RS** : Développement Durable et Responsabilité Sociétale

**DDRSE** : Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale

**DU** : Diplôme d'Université

**ECTS** : European Credit Transfer and Accumulation System

**EEE** : Evaluation des Enseignements par les Etudiants

**EO** : Education Ouverte

**EPE** : Etablissement Public Expérimental

**GES** : Gaz à Effet de Serre

**GIEC PDL** : Groupe Interdisciplinaire d'Experts sur le Climat en Pays de la Loire

**HRS4R** : Human Resources Strategy for (4) Researchers

**LOS** : Lettre d'Orientation Stratégique

**MESR** : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**NEO** (plateforme) : Nantes Education Ouverte

**ODD** : Objectifs de Développement Durable

**PAR** : Politique Achats Responsables

**PASO** : Plan d'Actions Science Ouverte

**PCAET** : Plan Climat Air Energie Territoire

**PDM** : Plan de Mobilité

**PEF** : Programme Energie-Fluides

**PSE** : Plan de Sobriété Energétique

**PUI** : Pôle Universitaire d'Innovation

**REL** : Ressources Educatives Libres

**SAPS** : Sciences Avec et Pour la Société

**SDIA** : Schéma Directeur d'Immobilier et d'Aménagement

**SDH** : Schéma Directeur du Handicap

**SDNR** : Schéma Directeur du Numérique Responsable

**SDVEC** : Schéma Directeur Vie Etudiante et de Campus

**SPOC** : Small Private Online Course

**SPSI** : Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

**TCO<sub>2e</sub>** : Tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

**TACTISS** (association) : Territoire d'Action Culturelle : Techniques, Industries, Sciences et Société

**TASK** : The Assessment of Sustainability Knowledge

**TEDS** : Transition Ecologique et Développement Soutenable

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

**UVED** : Université Virtuelle Environnement Développement durable

**VP TEMS** : Vice-président Transformation Ecologique et Médiations Scientifiques

**VSS** : Violences Sexistes et Sexuelles

**WP** : Work Package

## Annexe 4 – Liens vers les schémas directeurs et feuilles de route existantes dans l'établissement

---

Plan d'actions science ouverte :

<https://www.univ-nantes.fr/recherche-et-innovation/science-ouverte-et-publications/plan-actions-science-ouverte-nantes-universite>

Lignes directrices pour le développement des relations sciences-société

[https://www.univ-nantes.fr/medias/fichier/feuille-de-route-science-et-societe-2021-2025\\_1756372123969-pdf?ID\\_FICHE=2028148&INLINE=FALSE](https://www.univ-nantes.fr/medias/fichier/feuille-de-route-science-et-societe-2021-2025_1756372123969-pdf?ID_FICHE=2028148&INLINE=FALSE)

Labellisation Human Resources Strategy for Researchers

<https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets/strategie-rh-pour-les-chercheurs>

Stratégie Education Ouverte

[https://www.univ-nantes.fr/medias/fichier/feuille-de-route-eo-2022-2027-fr\\_1732114339176-pdf?ID\\_FICHE=1786283&INLINE=FALSE](https://www.univ-nantes.fr/medias/fichier/feuille-de-route-eo-2022-2027-fr_1732114339176-pdf?ID_FICHE=1786283&INLINE=FALSE)

Feuille de route ouverture sociale

<https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/GNbeGRjf5A38zrY?dir=/&editing=false&openfile=true>

Schéma directeur vie étudiante et vie de campus

<https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/z76T47NdSWmfjLD?dir=/&editing=false&openfile=true>

Schéma directeur du numérique responsable

<https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/jR6cqr7cPgEcqNm?dir=/&editing=false&openfile=true>

Plan de gestion des déchets

<https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets/gestion-des-dechets>

Plan de mobilité

<https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/xRqzWfeHfHpEmWP?dir=/&editing=false&openfile=true>

Délibération missions responsables :

<https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/RZQkzPCRF6Fe3R2?dir=/&editing=false&openfile=true>

Politique achats responsables

<https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/CnHsEmYdjfQjXLW?dir=/&editing=false&openfile=true>

Schéma directeur du handicap

<https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/Apw89eL3t8YjBo4?dir=/&editing=false&openfile=true>

Plan égalité professionnelle et lutte contre les violences et les discriminations

<https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/cGYXlkHSGEygS7c?dir=/&editing=false&openfile=true>

Plan de sobriété énergétique

<https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/7qSA6SAw22ksxJy?dir=/&editing=false&openfile=true>

Schéma pluriannuel de stratégie immobilière :

<https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/3CGDwqEe24APq3i?dir=/&editing=false&openfile=true>

Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens

Humanités : <https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/KQOXdspCAoxHw6H?dir=/&editing=false&openfile=true>

Sociétés : <https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/53YSZktB8BnrWRx?dir=/&editing=false&openfile=true>

Santé : <https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/DCRiZbAWc5HZotH?dir=/&editing=false&openfile=true>

Sciences : <https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/OtGxgnjwyiYK5rB?dir=/&editing=false&openfile=true>

INSPE : <https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/CA8p6YArCPZnP9g?dir=/&editing=false&openfile=true>

